

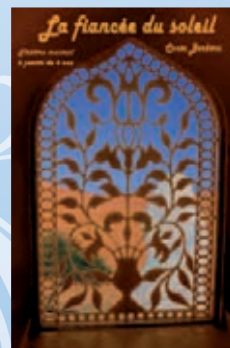
Les Pavillons infos

N°93 - Février 2015 - Magazine bimestriel d'informations municipales des Pavillons-sous-Bois

16^{ÈME}
ÉDITION

FESTIVAL VOIX MÊLÉES

DU 8 AU 12 AVRIL 2015
CONSERVATOIRE HECTOR BERLIOZ





ETS MANGERET SARL ELECTROMÉNAGER - ECRANS PLATS - VENTES

01 48 48 32 68

- **DEPANNAGE** de tous vos appareils électroménagers (hors garantie) de grandes marques achetés ou non dans notre magasin avec des rendez-vous personnalisés.

Magasin ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h30
et le samedi après-midi de 16h à 19h

- **VENTE** au meilleur prix télé-électroménager.

139-141, avenue Jean-Jaurès - 93320 Les Pavillons-sous-Bois



Particuliers
et professionnels

FABRIQUE DE CLOTURE - SERRURERIE - AUTOMATISME

GRILLES & PORTES - RAMPES - FER FORGES - FERMETURE DE RESIDENCE

CONTROLE D'ACCES

☎ 01 48 48 12 66 ☎ 01 48 49 36 75
etsvouaux@yahoo.fr



S.A.R.L. ETS VOUAUX-SAINT GEORGES, 66-68 allée Montmartre, 93320 LES PAVILLONS-sous-BOIS

Capital 8 000 € - RCS BOBIGNY B 352 855 449 - SIRET : 352 855 449 00018 - APE : 2593 Z - TVA CEE FR 24 352 855 449

E^{nt} COUVERTURE

J. Schtenegry

- Couverture • Charpente
- Travaux d'urgence 7j/7
- Nettoyage et démoissage
- Peinture imperméable sur tous types de tuiles
- Maçonnerie
- Peinture • Ravalement
- Tous travaux d'intérieur

www.couvreurpro.com
schtenegry.jacques@bbox.fr

Bureau

09 81 99 87 55

Chantier

06 61 38 08 55



10, allée des Mésanges - 93320 LES PAVILLONS-SOUS-BOIS



**PLOMBERIE - SANITAIRE
CHAUFFAGE - CLIMATISATION
VENTE - INSTALLATION
MAINTENANCE**

A votre service depuis 1981

Boutique espace conseil Dolce Vita de Gaz de France
PGN - PGP - Professionnel Maintenance Gaz
Qualisol

11, avenue Albert-Thomas - 93320 LES PAVILLONS-SOUS-BOIS

Tél 01 48 49 93 07 - Fax 01 48 48 07 77

Site : www.hugelsarl.fr - E.mail : hugel.sarl@wanadoo.fr

sommaire

Allo Monsieur le Maire

 **01 48 02 75 94**

E N D I R E C T

Le premier mercredi de chaque mois de 18h30 à 20h30

VOS ÉLUS VOUS REÇOIVENT

Renseignements et rendez-vous à la mairie :

Secrétariat du Cabinet de M. le Sénateur-Maire - Tél. : 01 48 02 75 04/05

M. le Sénateur-Maire, Philippe DALLIER : sur rendez-vous

Tous les élus vous reçoivent sur rendez-vous. Tél. : 01 48 02 75 04 /05

Katia COPPI :1^{re} Adjointe au maire déléguée à l'Education et aux Activités Péri-scolaires (3-11 ans), Conseillère Générale

Yvon ANATCHKOV :2^e Adjoint au maire délégué à la Sécurité Publique et à la Sécurité des Bâtiments

Annick GARTNER :3^e Adjointe au maire déléguée à la Petite Enfance et à la Dépendance

Marc SUJOL :4^e Adjoint au maire délégué à la Voirie et à l'Assainissement

Sophie DUBOSC :5^e Adjointe au maire déléguée au Sport et à la Jeunesse (12-18 ans)

Patrick SARDA :6^e Adjoint au maire délégué à l'Urbanisme et au Logement

Christine GAUTHIER :7^e Adjointe au maire déléguée au Développement Durable, à l'Environnement et à la Propreté de la Ville

Serge CARBONNELLE :8^e Adjoint au maire délégué aux Finances

Martine CUMIN :9^e Adjointe au maire déléguée à la Santé, aux Affaires Sociales et aux Seniors

Jacques MENZILDJIAN : 10^e Adjoint au maire délégué aux Entreprises, au Commerce et à l'Artisanat

Jacqueline DURAND :Conseillère municipale déléguée au Handicap

Serge DELRIEU :Conseiller municipal délégué à la Culture et à la Communication

Sabrina ASSAYAG :Conseillère municipale déléguée à l'Insertion, à la Mission Locale, à la Maison de l'Emploi et au Projet de Ville RSA

Jackie SIMONIN :Conseiller municipal délégué à la Vie Associative et à la Mémoire Combattante

Permanence : le Député Daniel Goldberg reçoit sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville d'Aulnay-sous-Bois. Tél. : 01 40 63 92 61 ou 01 48 79 45 03

POUR TOUTE COMMUNICATION EN MAIRIE

Sur place : ouverture de 9h à 12h30 (12h pendant les vacances scolaires) et de 13h30 à 18h, du lundi au vendredi et le samedi de 9h à 12h pour le service Population-Etat civil.

Par courrier à : M. le Sénateur-Maire (ou au service destinataire) - Hôtel de ville - Place Charles-de-Gaulle - 93320 Les Pavillons-sous-Bois.

Par téléphone : 01 48 02 75 75

Courriel : mairie@lespavillonssousbois.fr

Consultez également le site Internet de la ville : www.les-pavillons-sous-bois.fr



LES PAVILLONS-INFOS

Magazine d'informations municipales de la ville des Pavillons-sous-Bois - N° 93 février 2015
Tirage : 12 000 exemplaires

Directeur de publication : Philippe Dallier

Rédaction, photos : service Communication : Florence Gadroy, 01 48 02 75 81

Régie publicitaire : Carole Bernard - 01 48 02 75 60

Infographie-Impression : LNI Gennevilliers - 01 40 85 74 85

Distribution : Espace Impression - 01 46 70 12 21

5

EDITO

6

ACTUALITÉS

- Permanences ADIL
- Accessibilité
- Hommage
- Travaux
- Environnement
- Procurations

13

ECHOS

18

CULTURE

25

ASSOCIATIONS

30

SPORTS

32

EXPRESSION POLITIQUE

34

INFOS SERVICES

Partenaires des coiffeurs ambassadeurs Frank de Roche
Espace détente, shampoing, massage Shïa Tsu
Fournisseur produit TGI
Avec ou sans rendez-vous

Du mardi au samedi de 10h à 19h
Jeudi Nocturne de 10h30 à 20h30

Tél. : 01 48 48 57 90

Site : lorentz-coiffure.com

LORENTZ

54, avenue Victor Hugo
Les Pavillons-sous-Bois

Courant fort
Courant faible

Etablissement VITRANT

Electricité générale

Particuliers
Magasins
Entreprises



Guillaume VITRANT - 63 rue des Ardennes - 93290 Tremblay-en-France
Tél. : 06 15 90 04 14 - Fax : 09 81 40 93 79 e-mail : ets.vitrant@free.fr

un artisan à votre service depuis 1981

PROFESSIONNEL GAZ

CHAUFFAGE

NOUVELLES ENERGIES

TÉL. : 01 48 50 01 47

CLIMATISATION

COUVERTURE

PLOMBERIE

69, allée Jules-Auffret
93320 LES PAVILLONS-SOUS-BOIS

FOUCAULT

Dimanche 29 mars 2015

2^{ème} anniversaire de l'ouverture le dimanche matin du marché des Coquetiers



Musique - dégustations gratuites de 9h à 13h
Verre de l'amitié



L'année 2015 a bien mal commencé. Le 7 janvier dernier, la France et le monde étaient frappés de stupeur après l'assassinat de douze personnes dans les locaux et aux abords du journal Charlie Hebdo. Le lendemain, une policière municipale était abattue en pleine rue à Montrouge et, le lendemain encore, quatre personnes étaient froidement assassinées dans le magasin Hypercacher de la Porte de Vincennes, parce qu'elles étaient de confession juive.

La réaction du peuple français fut à la hauteur du défi que les terroristes voulaient lancer à notre société. Loin de se laisser intimider, plusieurs millions de Françaises et de Français, d'étrangers également, sont descendus dans la rue pour défendre la liberté d'expression, pour dire non à la barbarie, non à l'antisémitisme.

La plupart des manifestants n'avaient certainement jamais lu Charlie Hebdo et les autres ont peut-être parfois été choqués par les caricatures de ces journalistes qui n'épargnaient personne. Mais la question n'est évidemment pas là. Notre République garantit à chacun la liberté de conscience, celle de croire ou de ne pas croire, celle de pratiquer une religion à partir du moment où les lois de la République et le principe de la laïcité sont respectés par tous. C'est bien cela que ces terroristes, et ceux qui les manipulent, voulaient remettre en cause. Qu'ils sachent bien que le peuple français ne cédera jamais.

Ce mois de janvier aura également été celui de la commémoration du 70^{ème} anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz-Birkenau. Alors qu'il ne reste plus qu'une poignée de survivants pour témoigner de l'horreur qu'ils ont vécue, comment ne pas s'interroger sur la résurgence d'un antisémitisme qui ne se cache plus ? Qui aurait cru possible que dans certains collèges ou lycées les professeurs puissent être interpellés par des jeunes qui vont jusqu'à nier l'existence du génocide ? Là aussi, il est grand temps de réagir.

Tout cela est d'une extrême gravité et je forme le vœu que tous ensemble, au-delà de nos divergences politiques, nous sachions prendre la mesure des choses et trouver les solutions appropriées pour que notre République surmonte ce qui est pour elle un danger mortel.

La France est une nation composée d'hommes et de femmes, égaux en droits et en devoirs. Elle n'a jamais été une juxtaposition de communautés vivant selon leurs propres règles et ne doit pas le devenir.

La France n'a pas à rougir de sa culture, de ses traditions, de son histoire, ni de ce qu'elle est aujourd'hui. La France a toujours été un pays ouvert aux autres et au monde mais les Françaises et les Français veulent aussi être respectés.

Nous avons la chance de vivre dans l'un des plus beaux pays du monde et notre démocratie, quels que soient ses défauts et ses insuffisances, mérite que nous la défendions.

Philippe DALLIER
Votre Maire

Permanences ADIL, rénovation de l'habitat

Depuis le 9 octobre dernier, la ville des Pavillons-sous-Bois, conformément aux orientations et actions définies dans son Programme Local de l'Habitat, a mis en place des permanences spécialisées en collaboration avec le PACT, pour soutenir les Pavillonnais dans leurs démarches de travaux, afin d'améliorer leur logement et valoriser leur patrimoine immobilier.

Ces permanences, assurées par des professionnels, sont gratuites et se déroulent **tous les deuxièmes jeudis de chaque mois, de 9h à 12h**, dans le bureau de l'accueil de l'Hôtel de ville.

Les prochaines permanences auront lieu les :

- jeudi 12 février
- jeudi 12 mars
- jeudi 9 avril.

Ces permanences sont l'occasion, pour les Pavillonnais, d'obtenir des conseils pour de futurs travaux dans leur logement et d'être accompagnés vers des aides techniques et financières.

Si vous envisagez de faire des travaux d'amélioration de votre logement, vous pourrez être assistés pour la constitution de dossiers de subventions auprès d'institutions comme l'ANAH (Agence Nationale

de l'Habitat), la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées), la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) ou bien encore le Conseil Général ou le Conseil Régional.

Ces subventions sont attribuées sous conditions, telles que les ressources des propriétaires, l'ancienneté du logement (de plus de 15 ans) ou le type de travaux réalisés par des professionnels du bâtiment.

Permanences gratuites ADIL
2^{ème} jeudi du mois
Accueil Hôtel de ville

L'Agenda d'Accessibilité Programmée, un nouveau dispositif pour réussir l'accessibilité à tous et partout.

La loi du 11 février 2005 donnait 10 ans aux Etablissements Recevant du Public (ERP) pour devenir accessibles à toutes les formes de handicap. Face au constat, partagé par tous les acteurs, que l'échéance du 1^{er} janvier 2015 ne serait pas respectée, des nouvelles dispositions réglementaires ont été élaborées. Après une concertation avec l'ensemble des parties prenantes concernées par l'accessibilité, associations, chefs d'entreprises, élus locaux, etc., un nouveau dispositif simplifié a été créé pour permettre une mise en œuvre pragmatique de l'objectif de la loi de 2005 : **les Agendas d'Accessibilité Programmée**.

Qui est concerné ?

Tous les ERP, Etablissements Recevant du Public.

Définition juridique :

« *Constituent des établissements recevant du public tous bâtiments, locaux et enceintes dans lesquels des personnes sont admises, soit librement, soit moyennant une rétribution ou une participation quelconque, ou dans lesquels sont tenues des réunions ouvertes à tout venant ou sur invitation, payantes ou non* ».

Qu'est-ce que l'Ad'AP ?

L'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) est un document de

programmation pluriannuelle, qui précise très simplement la nature et le coût des travaux nécessaires à la mise en accessibilité du commerce, du cabinet professionnel ou de l'établissement. Il engage le gestionnaire de l'établissement qui le signe à réaliser les travaux dans un délai de 1 à 3 ans maximum.

Le dépôt de l'Agenda d'Accessibilité Programmée est obligatoire. Il devra être déposé en **Mairie avant le 27 septembre 2015** puis il sera instruit par les services de la Préfecture. Il suspend – sur la durée de l'agenda – le risque pénal prévu par la loi du 11 février 2005.

Rendez-vous sur
www.accessibilite.gouv.fr
pour retrouver :

- Un outil d'autodiagnostic destiné aux commerçants de proximité.
- Des renseignements pratiques pour chaque situation, y compris en cas de difficultés financières importantes.
- Des fiches pratiques pour chaque catégorie d'ERP.

#accessibleatous



AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE

Cérémonie d'hommage

Les Vœux du Maire, programmés le jeudi 8 janvier 2015, se sont transformés en cérémonie d'hommage aux 12 victimes de l'attentat contre le journal Charlie Hebdo.

Un moment de recueillement émouvant au cours duquel Philippe Dallier, Sénateur-Maire, a tenu à rappeler qu'il condamnait fermement ces actes de violences et qu'il était fondamental de se rassembler autour des valeurs de la République.



Une minute de silence a été observée à l'issue de l'annonce du nom des victimes de l'attentat, avant que les édiles et l'assemblée entonnent à l'unisson l'hymne de la liberté, la Marseillaise.



Plus tôt, dans la journée, à midi, les élus, le personnel de la Ville et des Pavillonnais, s'étaient rassemblés devant l'Hôtel de Ville pour observer une minute de silence, avec à la main la pancarte emblématique « Je suis Charlie ».

Environnement

Déchets verts : reprise de la collecte

La collecte des déchets verts est interrompue pendant l'hiver et reprendra le **mercredi 11 mars** sur le secteur 1 et le **jeudi 12 mars** sur le secteur 2.

Des sacs de collecte sont à votre disposition à l'accueil de l'Hôtel de ville et à la Mairie annexe.

Rappel : la réglementation des sorties des bacs

Conformément à l'arrêté municipal 2000/123, nous vous rappelons que les conteneurs peuvent être sortis sur le domaine public la veille du jour de la collecte après 19 h et stockés à des emplacements accessibles aux bennes à ordures et ne gênant pas la sécurité des piétons. Ils doivent être rentrés dès 11 h, le

jour de la collecte. Les infractions à cet arrêté peuvent faire l'objet d'un procès-verbal et les contrevenants seront poursuivis devant la juridiction compétente.

Service Environnement

Tél. : 01 48 02 75 54

Courriel :

mairie@lespavillonssousbois.fr

Déchèterie : ouverture du mardi au samedi

La nouvelle déchèterie, située boulevard de Paris, a ouvert ses portes à la mi-octobre.

Ce tout nouvel équipement accueille 10 bennes organisées autour d'un quai de déchargement. Chaque benne est consacrée à un type de déchet : déchets verts, encombrants, gravats, ferrailles, mobiliers, verres etc.

2 conteneurs reçoivent les DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques) et les objets réuti-

lisables. La Ville a mis en place un partenariat avec la recyclerie *Les deux mains* qui intervient dans le cadre du réemploi.

La déchèterie accepte les déchets dangereux (peintures, solvants...), produits toxiques, huiles de vidange et pneus.

L'accès est réservé aux Pavillonnais sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Attention, seuls les véhicules légers d'une hauteur inférieure à 1m90

pourront accéder aux quais de déchargement.

Déchèterie municipale

Boulevard de Paris

Tél. : 01 41 55 36 30

Ouverte du mardi au vendredi de 13h30 à 16h, le samedi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h



Travaux dans la Ville

Voirie

Enfouissement des réseaux électriques

En 2015, ERDF va poursuivre sa campagne d'enfouissement des réseaux électriques.

Les premières interventions concerneront les secteurs suivants :

- Allées Rapinat et Danielle-Casanova : les travaux ont commencé fin 2014 et se termineront courant février 2015.
- Allées Jules-Guesde et Montmartre : travaux d'enfouissement au cours du 1^{er} trimestre.

Allée Olivier

Le stationnement unilatéral a été matérialisé côté impair. Des potelets et des barrières ont été posés côté pair afin d'empêcher le stationnement anarchique des véhicules.

Allée Séverine

Des barrières et des potelets ont été installés, côté impair de la rue, pour réglementer le stationnement des véhicules.

Allée du Rendez-vous

Un îlot sera posé début février afin de faciliter la circulation des véhicules.

Espaces verts

- Courant février, les arbres malades situés place de la Basoche seront abattus et remplacés par des bacs de grande taille agrémentés de plantations.
- Le service des Espaces verts va bientôt procéder aux plantations sur les bords du Canal. Des espaces engazonnés seront créés.

Bibliothèque

Les vacances de fin d'année ont été mises à profit pour réaliser des travaux dans la bibliothèque municipale. La Ville a consacré un budget de 27.000€ pour mettre aux normes l'ensemble des installations électriques.

Au rez-de-chaussée, les sols et les peintures ont été refaites (budget : 9.400€). Les travaux ont permis de réaménager les espaces et de créer ainsi, au rez-de-chaussée, un lieu réservé à la détente.



Ecole Pierre Brossolette

La Ville a procédé à l'installation de dalles et de capteurs de sons afin d'assurer une meilleure insonorisation du réfectoire de l'école Pierre Brossolette. Budget : 12.000€



Ecole Jean Macé

Un jeu, sur sol souple, a été posé dans la cour de l'école maternelle Jean-Macé. Budget : 8.000€



CCAS : les rendez-vous de printemps

Chaque année, le CCAS organise, pour les Seniors, deux sorties d'une journée, au printemps et à l'automne, et un séjour d'une semaine.

Sortie de printemps

Circuit en Perche Sarthois à la Ferté-Bernard.

Visite guidée en petit train, déjeuner, croisière sur les canaux de la Venise de l'Ouest, safari découverte du cerf, à la ferme de la Haie.

Inscriptions à partir du 1^{er} mars 2015 au CCAS.

Tarifs en fonction des ressources.



découverte des traditions.

Inscriptions à partir du 1^{er} mars 2015 au CCAS.

Tarifs en fonction des ressources.



Les bals du CCAS

Le CCAS propose un dimanche après-midi par mois, un bal à L'Espace des Arts :

Les rendez-vous 2015 : 15 février, 1^{er} mars, 5 avril, 10 mai, 14 juin.

Séjour

Séjour détente à Sarzeau du 6 au 13 juin 2015.

Visites de villages Bretons et de la presqu'île de Rhuys,

CCAS

Mairie annexe - Allée de Berlin

Tél. : 01 48 02 75 63

Recensement de la population jusqu'au 26 février 2015

Dans une commune de 10 000 habitants ou plus, comme aux Pavillons-sous-Bois, la collecte se déroule chaque année auprès d'un échantillon de 8 % de la population répartie sur son territoire. En cinq ans, 40 % de la population de la commune est enquêtée. Les résultats du recensement sont alors calculés à partir de cet échantillon. **Ainsi, vous pouvez être recensé cette année mais pas un membre de votre voisinage.**

L'enquête de recensement, maintenant annuelle, permet d'obtenir des informations plus fiables et plus récentes. Vos élus peuvent alors mieux adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins (nombre de crèches, d'hôpitaux, de logements, d'établissements scolaires, de transports publics, etc...). Le recensement repose sur un partenariat étroit entre les communes et l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee).

Si vous êtes recensé, un agent enquêteur vous remettra une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé

et une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis.

En cas d'absence, vous pouvez soit confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin, à charge pour lui de les transmettre à l'agent recenseur, soit les retourner à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Cette année, vous pouvez aussi vous faire recenser en ligne. Pour répondre sur Internet, l'agent recenseur vous donnera lors de son passage toutes les informations nécessaires (code d'accès, adresse du site...). Vous pourrez alors renseigner le questionnaire en ligne et il sera transmis directement à l'Insee.

Les questionnaires doivent être remis à l'agent recenseur ou retournés à la mairie ou à l'Insee au plus tard le samedi 21 février 2015.

Votre réponse est obligatoire. La qualité du recensement en découle. Participer au recensement est un acte civique mais aussi une obligation

légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée. En cas de manquement à cette obligation, il est prévu que « tout défaut de réponse, après mise en demeure et dans le délai imparti par ladite mise en demeure ou toute réponse sciemment inexacte à des questions ayant trait à la vie personnelle ou familiale, sera puni de l'amende prévue au 1^{er} alinéa de l'article 131-13 du code pénal ». Face à un refus de réponse, le maire peut mettre en demeure, par lettre recommandée, la personne récalcitrante à remplir les questionnaires et à les retourner avant une date précisément définie.

Toutes vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'Insee et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

Pour savoir si vous êtes recensé cette année ou pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez votre mairie au 01.48.02.75.52 ou 75.45

Vous pouvez consulter les résultats du recensement sur le site **www.insee.fr** ou **www.le-recensement-et-moi.fr**

Forum : objectif alternance jeunes

La Mission Locale de Gagny / Villemomble / Les Pavillons-sous-Bois organise son premier forum intercommunal : Objectif Alternance Jeunes.

Agé(e) entre 16 et 25 ans, vous souhaitez vous former dans le cadre de l'alternance par le biais d'un

contrat d'apprentissage ou d'un contrat de professionnalisation, nous vous invitons à venir vous informer :

**le jeudi 12 mars 2015
à la salle ARENA
121 rue Jules-Guesde à Gagny.**

Employeurs, artisans et commerçants, vous recrutez ou souhaitez embaucher un(e) apprenti(e), contactez la Mission Locale au :

**07 81 72 86 52
pour plus d'informations.**

Elections : comment établir une procuration

En 2015, les électeurs seront appelés à voter les dimanches **22 et 29 mars pour les élections départementales** et une seconde fois, dans le courant du 2nd semestre, pour les élections régionales.

Vote par procuration

La personne qui donne procuration (le mandant) désigne librement la personne qui votera à sa place (le mandataire). Le mandataire doit toutefois répondre à 2 conditions : être inscrit dans la même commune que son mandant et ne pas avoir reçu d'autre procuration en France.

Qui peut exercer le droit de vote par procuration ?

Selon l'article L 71 du Code électoral, peuvent exercer ce droit, les électeurs qui attestent sur l'honneur qu'en raison d'obligations professionnelles ou de formation, d'un handicap, de l'assistance à apporter à une personne malade ou pour des raisons de santé, parce qu'ils sont en vacances ou qu'ils résident dans une commune différente de celle où ils sont inscrits sur une liste électorale, il leur est impossible d'être présents dans leur commune ou de participer au scrutin en dépit de leur présence.



Où peut-on faire établir une procuration ?

Commissariat de Bondy
26, avenue Henri-Barbusse.

Pièces à fournir : Une pièce d'identité et une attestation sur l'honneur (figurant sur le CERFA) mentionnant le motif de la demande.

Délais : La procuration doit être établie au moins cinq jours avant la date du scrutin.

Les procurations peuvent désormais être établies :

→ Sur le formulaire cartonné habituel disponible au commissariat ou dans les tribunaux, gendarmeries ou consulats ;

→ **NOUVEAU : formulaire disponible en ligne. Le formulaire peut maintenant être préalablement rempli sur son ordinateur.**

Site Internet : www.interieur.gouv.fr rubrique "vote par procuration".

Une fois complété, en respectant les indications fournies sur le site, le formulaire administratif doit être imprimé sur deux feuilles. Attention, certaines mentions doivent être remplies devant les autorités habilitées et le formulaire est irrecevable en cas d'impression recto-verso.

Vous devez ensuite vous présenter en personne au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail afin de valider votre demande. Cette démarche reste indispensable pour que la demande de vote par procuration puisse être prise en compte puis transmise à la commune où vous votez.

À noter : les électeurs ne disposant pas d'un ordinateur connecté à internet et d'une imprimante peuvent toujours utiliser les formulaires cartonnés disponibles aux guichets.

Bon à savoir : les procurations peuvent être établies toute l'année.

Durée de validité

En principe, la procuration est établie pour une seule élection, mais le mandant peut aussi l'établir pour une durée limitée.

Pour un scrutin : la procuration indique la date du scrutin et précise si la procuration concerne le 1^{er} tour, le second tour ou les deux tours.

La procuration peut aussi être établie pour une durée déterminée. Le mandant doit attester sur l'honneur qu'il se trouve de façon durable dans l'impossibilité de se rendre à son bureau de vote : si le mandant réside en France la durée maximale est de 1 an, si le mandant réside à l'étranger la durée maximale est portée à 3 ans.

Comment se déroule le vote le jour du scrutin ?

Le mandataire se rend au bureau de vote où le mandant est inscrit. Il présente sa carte électorale et prend une enveloppe électorale après avoir fait constater l'existence d'un mandat de vote par procuration. Son vote est constaté par sa signature apposée à l'encre sur la liste d'émargement en face du nom du mandant.

**Mairie des Pavillons-sous-Bois
Service Population
Tél. : 01 48 02 75 71/72**

Parents, futurs employeurs d'assistantes maternelles : réunions d'information

Depuis 2 ans, le Relais Assistantes Maternelles organise, un jeudi après-midi par mois (de 14h30 à 16h30), une réunion d'information Parents, futurs employeurs d'assistantes maternelles. **Les jeudis, 12 février, 12 mars, 9 avril, 21 mai, 18 juin, 23 juillet, 17 septembre, 15 octobre, 19 novembre, 17 décembre.**

Ces réunions visent à accompagner les parents, futurs employeurs, dans

leurs démarches administratives, en lien avec le recrutement d'une assistante maternelle. Pendant ces rencontres, différents points importants seront abordés : la convention collective, les modalités de recrutement, ainsi que le mode de calcul du coût de ce type d'accueil.

Pour participer à ces réunions, il est nécessaire de s'inscrire en téléphonant au 01 48 47 18 17.



Relais Assistantes Maternelles
Place Oiserry-Forfry
01 48 47 18 17

Inscriptions centres de loisirs et restauration scolaire

Les enfants sont accueillis dans les centres de loisirs les mercredis et pendant les vacances scolaires par des équipes diplômées. Chaque centre est géré par un directeur ou une directrice qui encadre l'équipe d'animateurs chargés d'organiser les activités journalières des enfants. Des sorties peuvent être prévues telles que la visite d'une ferme pédagogique, d'un zoo, une activité au bowling ou encore à la piscine, etc.

Inscriptions

Attention : le nombre de places est limité.

Les inscriptions s'effectuent auprès du Service Enseignement Jeunesse et Sports selon le calendrier suivant :

• **Votre enfant a fréquenté un centre de loisirs de la ville durant l'année scolaire 2014/2015**

Vous pourrez renouveler son inscription au centre de loisirs et à la restauration scolaire pour l'année 2015/2016 ainsi qu'aux vacances d'été 2015 aux dates suivantes :

• **à partir du mardi 31 mars 2015** pour les écoles Fischer, Brossolette et Jules Verne.



• **à partir du mardi 7 avril 2015** pour les écoles Fontenoy, Monceau et Robillard.

• **à partir du mardi 14 avril 2015** pour les écoles Léopold, Jean Macé, Julie-Victoire Daubié.

Documents à fournir :

• Livret de famille ou extrait d'acte de naissance de l'enfant (en cas de divorce, joindre la photocopie du jugement précisant la garde de l'enfant).

• Un justificatif de domicile de moins de trois mois.

• Les trois derniers bulletins de salaire des parents (le cas échéant der-

nier paiement URSSAF ou autre taxe professionnelle pour les professions libérales ; en cas de formation ou stage, fournir une convention ou une attestation).

• Le numéro d'allocataire CAF.
• Le carnet de santé de l'enfant (avec vaccination à jour), pour le centre de loisirs uniquement.
Tout dossier incomplet sera refusé.

Service Enseignement Jeunesse et Sports
Hôtel de ville-Bureau n°7
Tél. : 01 48 02 75 11/26

Santé bucco-dentaire : actions de prévention aux Pavillons-sous-Bois

En 2014, le département de la Seine-Saint-Denis a fêté le 30^{ème} anniversaire du programme de santé bucco-dentaire.

L'objectif de cette démarche est d'éviter les maladies des dents et des gencives (principalement les caries) en favorisant l'accès aux soins et en expliquant les bons gestes et réflexes à adopter.

Ce programme est relayé, aux Pavillons-sous-Bois, par les professionnels de la petite enfance, les animateurs des centres de loisirs et le Centre Municipal de Santé.

Cette année encore, aux Pavillons-sous-Bois, les animateurs se sont rendus dans les écoles pour présen-



ter les conduites de prévention à adopter au travers d'animations. En décembre, une action a été menée auprès des parents lors des mar-

chés : conseils pour le brossage des dents des enfants, recommandations alimentaires, visite de contrôle chez le dentiste.

Un jardin pédagogique au centre de loisirs Léopold

Depuis plusieurs années, les enfants qui fréquentent le centre de loisirs Marguerite Léopold participent à une animation originale : le jardin pédagogique.

Le projet, qui a débuté en 2002, a vu la création d'un espace dédié au jardin qui s'est peu à peu développé au fil du temps et des saisons. Pour commencer, le centre de loisirs a fabriqué et décoré des bacs en bois avant de les remplir de terre pour préparer les semences.

A chaque saison, les enfants préparent la terre, plantent les fleurs, les



légumes, les fruits, entretiennent le jardin, observent les premières pousses, avant de pouvoir récolter le fruit de plusieurs mois de travail et d'attente.

Pendant l'été, afin de poursuivre cet aménagement et égayer l'espace, les enfants ont réalisé une fresque sur le mur.

Au cours des prochaines vacances d'hiver, les enfants prépareront la terre pour, dès les beaux jours, pouvoir procéder à la précieuse étape des plantations.



Conseils Municipaux

Synthèse des principales délibérations du Conseil municipal du 15 décembre 2014

Garantie d'emprunt

2014-00197 – Le Conseil municipal a délibéré pour accorder à France Habitation une garantie d'emprunt auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour la construction de 20 logements au 66/70 avenue Aristide Briand.

32 Votants – Vote à l'Unanimité

Urbanisme

2014-00200 - La parcelle cadastrée section J numéro 64 et des constructions existantes situées au 51 avenue Aristide-Briand aux Pavillons-sous-Bois est occupée par l'ancien dojo, et un bâtiment modulaire, qui était, avant la rentrée scolaire de septembre 2014, utilisé comme salle de classe pour l'école élémentaire Jean Macé.

Les deux bâtiments ne sont plus utilisés depuis la création en janvier 2014 du nouveau dojo Michel Declève, allée de Berlin, et depuis l'ouverture de l'école Julie-Victoire Daubié.

La Ville souhaite donc déclasser cette parcelle du domaine public afin de procéder à la construction de 17 logements dans le cadre du Projet de Rénovation Urbaine.

32 Votants – Vote à la Majorité – 30 Pour – 2 Contre

2014-00201 - Cession de la parcelle communale cadastrée section J numéro 64 sise au 51 avenue Aristide Briand à France Habitation pour la mise en œuvre opérationnelle du projet de rénovation urbaine des Pavillons-sous-Bois. Le Conseil municipal a délibéré pour autoriser Monsieur le Maire à signer une promesse de vente avec France Habitation pour un montant total de 375.588 €.

32 Votants – Vote à la Majorité – 30 Pour – 2 Contre

REVISIONS DES TARIFS

2014-00202 - Révision des tarifs des redevances pour occupation du domaine public pour l'année 2015 : une augmentation des tarifs de 1% sera appliquée.

32 Votants – Vote à l'Unanimité

2014-00203 - Révision de la participation financière demandée aux associations dans le cadre de l'utilisation des cars municipaux : augmentation de 1%.

32 Votants – Vote à la Majorité – 30 Pour – 2 Contre

2014-00204 - Révision des tarifs de location des salles municipales : Mozart, Jean Moulin, du Conseil et des Mariages pour l'année 2015

32 Votants – Vote à la Majorité – 30 Pour – 2 Contre

2014-00205 - Révision des tarifs des droits de place et de la taxe d'animation applicables aux marchés forains d'approvisionnement de la commune des Pavillons-sous-Bois et approbation de la redevance du fermier pour l'année 2015. Compte tenu du contexte économique, l'augmentation des tarifs pour les commerçants des marchés est limitée au taux de l'inflation, soit 1%.

32 Votants – Vote à l'Unanimité

JURIDIQUE

2014-00206 - Signature du marché d'assurances pour les risques statutaires pour le compte du CCAS et de la Ville des Pavillons-sous-Bois. A l'issue d'une procédure de marché public la Ville a reçu 3 offres. Aux termes de cette mise en concurrence c'est la société Gras Savoye qui a remporté le marché.

32 Votants – Vote à la Majorité – 30 Pour – 2 Abstentions

CONVENTION

2014-00208 - Signature d'une convention ERDF concernant la pose de fourreaux pour le réseau d'éclairage public de la Ville des Pavillons-sous-Bois (Allée Danielle Casanova). ERDF mène actuellement un programme d'enfouissement des réseaux aériens électriques, fils cuivre nus. La Ville souhaite donc profiter des travaux d'ERDF pour poser des fourreaux afin d'enfouir son réseau d'éclairage public et plus particulièrement sur l'allée Danielle-Casanova. La

Ville devra donc verser à ERDF la somme de 25.828 € afin de couvrir le surcoût de réalisation de tranchées et les frais d'ingénierie.

32 Votants – Vote à l'Unanimité

RAPPORT D'ACTIVITE

2014-00222-Concession d'aménagement pour la mise en œuvre opérationnelle du Projet de Rénovation Urbaine de la Ville des Pavillons-sous-Bois - Approbation du Compte-Rendu Annuel à la Collectivité Locale pour l'année 2013 et du bilan prévisionnel pour l'année 2014 établis par Deltaville.

La mise en œuvre opérationnelle du Projet de Rénovation Urbaine a été confiée à Deltaville en 2009. Le traité de concession prévoit l'obligation pour l'aménageur de remettre à la Ville, chaque année, un compte rendu faisant état de l'avancement opérationnel, administratif et financier des opérations de la concession. Le Compte Rendu Annuel à la Collectivité Locale (CRACL) pour l'année 2013 soumis au Conseil municipal arrête l'exercice de la manière suivante :

3.176.892,79€ HT en recettes et 3.557.838,21€ HT en dépenses. Dans le CRACL, il est fait état de dépenses supplémentaires, liées aux travaux de desserte du collège Anatole France et aux dépôts sauvages sur site ainsi qu'une baisse de certaines recettes. Face à ce constat, Deltaville a émis des propositions afin de retrouver un équilibre budgétaire pour l'opération.

Le Conseil municipal a pris acte du CRACL ainsi que des propositions de Deltaville.

32 Votants – Vote à l'Unanimité

Prochain Conseil municipal

Lundi 2 mars
Débat d'Orientations Budgétaires
(DOB)
À 20h
Salle du Conseil

Disparition de Gérard Chauvet, Conseiller municipal

C'est avec une immense tristesse que nous avons appris le décès de Gérard Chauvet, Conseiller municipal, survenu le 28 décembre 2014.

Extraits de l'hommage rendu par Philippe Dallier, Sénateur-Maire, lors de la cérémonie des obsèques.

« Le décès de Gérard, au lendemain de Noël, nous a littéralement assommés et nous avons encore du mal à réaliser que nous ne le reverrons plus.

Cela faisait près de 22 ans que nous nous connaissions. Comme d'autres, il m'avait accueilli aux Pavillons-sous-Bois et, pendant toutes ces années, nous avons partagé tant de moments liés à ce qui était l'une de nos passions communes : la politique.

Ce sens de l'engagement, Gérard l'a certainement acquis très tôt. Il était né le 6 juin 1945, au lendemain de la victoire, à une époque où la France sortait à peine des périodes les plus sombres de son histoire.

Gérard a grandi dans cette France de l'Après-guerre, aux Pavillons, dans ce quartier de la Fourche auquel il était si attaché et où il passera la majeure partie de sa vie, dans la maison familiale construite dans les années 20, rue Charlot.

Gérard sera donc un gamin des Pavillons. Il ira à l'école Jean Macé, à laquelle il sera toujours très attaché, et comme beaucoup de jeunes Pavillonnais, il passera une partie de l'été en Auvergne, à Champétières, dans la colonie de vacances de la Ville, et je me souviens encore combien il lui avait été difficile d'admettre la nécessité, pour la commune, de se séparer, à la fin des années 90, de ces bâtiments alors délabrés où il avait tant de souvenirs.

Aux Pavillons, Gérard jouera aux bords du Canal, ira au cinéma, à la Basoche et sur Victor-Hugo, avant que ces bâtiments ne soient transformés en supermarché. Il se souvenait des bagarres au Chat qui Pêche, des locomotives à vapeur de la ligne des Coquetiers.

A 19 ans, en décembre 1964, il part au service militaire qu'il effectuera en Algérie, sur la base navale de Mers-el-Kébir, qui était encore pour quelque temps une base française. Il en rapportera le souvenir d'un très beau pays dont il parlait parfois.

Revenu à la vie civile, en 1967, il s'engage alors dans le scoutisme où il fera une rencontre bien singulière puisque son chef scout n'était autre que Robert Calmégane.

Je ne sais si cette rencontre conditionnera son engagement politique ultérieur, mais Gérard et Robert avaient en commun l'amour de la France ; ils étaient passionnés d'histoire et avaient l'un et l'autre une admiration sans limite pour le Général de Gaulle.

La politique deviendra donc l'un des fils conducteurs de sa vie, à une époque où les joutes politiques étaient bien plus rudes qu'aujourd'hui.

Mais si, pour certains dans ce département, l'avènement d'une idéologie venue d'ailleurs était le but ultime, pour lui, comme pour Robert Calmégane, l'amour de la liberté et de la France étaient les ressorts essentiels. Gérard était un militant, un gaulliste inconditionnel.

Professionnellement, il travaillera comme comptable, à Paris et aux Pavillons, où il dirigera une centrale à béton, toujours sur les bords du Canal, à Bondy, tout proche de l'endroit où il vivait, comme si sa vie s'était écoulée ici.

Il aimait parler de l'histoire de notre ville qu'il connaissait sur le bout des doigts et si vous cherchez l'histoire d'un lieu, d'un bâtiment ou le nom de quelqu'un, vous n'aviez qu'à lui poser la question.

Il était bien évidemment intarissable sur le quartier de la Fourche, sur les berges du Canal, et malheur à celui



qui avait la malencontreuse idée de dire une parole de travers sur le quartier. Il s'entendait alors répondre verbatimement que ceux qui n'avaient pas connu les lieux autrefois ne pouvaient pas comprendre.

Je me souviens combien il était heureux de voir les berges et la Fourche se transformer et d'y avoir contribué comme membre du Conseil municipal.

Gérard n'était pas très expansif, c'est le moins qu'on puisse dire, mais il avait un caractère trempé et les idées bien arrêtées, il ne prenait pas de gants. Avec lui, les relations étaient toujours franches et directes.

Mais, sous des abords bourrus, Gérard était également quelqu'un de cultivé. Il lisait beaucoup, était amateur de musique, mais également passionné de rugby, qu'il avait pratiqué dans sa jeunesse au Paris Université Club. Il était réservé, et même discret, mais il avait une personnalité attachante. On pouvait compter sur lui.

L'une de ses plus grandes joies aura certainement été de devenir grand-père en 2011, puis l'année dernière pour la seconde fois.

Nous avons souvent parlé de la difficulté d'être des parents, mais il était très fier de son fils, Julien. (...)

Nous devons garder de Gérard le souvenir du meilleur qu'il a donné à sa famille, à ses amis et à notre Ville.

Mon cher Gérard, tu vas nous manquer. »

La ferme Tiligolo aux Berceaux de l'Ourcq

Le 18 novembre 2014, Tiligolo, fermier, a transformé la crèche des berceaux de l'Ourcq en ferme.

La paille a envahi l'atrium pour y accueillir Chaussette la chèvre, Mozart le petit cochon, Pirouette le chevreau et Cacahouète l'agneau, sans oublier la basse-cour et les lapereaux.

Le jardin, devenu prairie pour l'occasion a régalié Soléa, l'ânesse et Pierrette le veau.



Au détour d'un spectacle, les petits Pavillonnais ont pu découvrir les animaux.

Tiligolo ayant besoin d'aide pour nourrir ses bébés, a distribué les rôles : Gabriel est devenu oncle Robert, Kleïa tante Marceline et Aliya mémé Josette.

Grâce au lait de Chaussette, nos 3 jeunes fermiers ont pu donner le biberon à Mozart, Pirouette et Cacahouète.

Les enfants accompagnés de leurs professionnelles référentes ont pu toucher, caresser, observer, découvrir... les animaux tout au long de la journée.

A la nuit tombante, à l'heure des départs, les enfants et leurs parents ont salué nos invités jusque sur le trottoir.

Les enfants, ravis, espèrent revoir la ferme Tiligolo prochainement.



Cérémonie au lycée Claude Nicolas Ledoux, *Lycée des métiers de l'éco-construction et de la décoration*

La soirée des lauréats du Lycée Claude Nicolas Ledoux, Lycée des Métiers de l'Eco-Construction et de la Décoration, s'est déroulée le mardi 18 novembre 2014.

Yvon Anatchkov, Adjoint au Maire à la Sécurité Publique et à la Sécurité des Bâtiments représentant Philippe Dallier, Sénateur-Maire, entouré de Maguy Soum, Chantal Trottet et René Rapellin, Conseillers municipaux, des



parents d'élèves émus et fiers et les adultes de la communauté scolaire, ont applaudi les 177 nouveaux diplômés.

Cette cérémonie était aussi l'occasion de mettre à l'honneur l'excellence, en primant les élèves médaillés aux concours départemental et régional des Meilleurs Ouvriers de France.

Muriel Solibiéda, Provisoire, a profité de l'événement pour rendre hommage au dévouement des équipes et au travail des adultes de l'ensemble de la communauté éducative au service de la réussite des élèves.

Un grand moment d'émotion à renouveler !

Les festivités de fin d'année aux Pavillons-sous-Bois

La période des fêtes est l'occasion pour la Ville et les associations d'organiser des festivités pour célébrer l'esprit de Noël. Retour en images sur les manifestations.

Spectacle pour
les Seniors



Noël
des enfants
du CCAS



Spectacle pour les petits



Un ours,
place de
la Basoche



Animations
poneys



Petit train
et peluches géantes
dans les écoles



Conservatoire : Saison Culturelle

Romantiques

Dimanche 8 mars 2015 à 17h

Auditorium Hector Berlioz

Deux grands artistes, Jean-Marc Bonn, pianiste émérite et Jean-Luc Bourré, violoncelle soliste à l'Orchestre National de France, présentent une soirée sous le signe du romantisme. Ils interpréteront la Première Sonate de Johannes Brahms, la Sonate Arpeggione de

Frantz Schubert et la non moins célèbre Sonate n°2 de Sergeï Rachmaninov.

Avec : Jean-Marc Bonn, Piano
Jean-Luc Bourré, Violoncelle
Tarifs : 10 € (Tout public) et 5 € (Carte adhérent/fidélité et enfants)



Il était une fois... Romantique
Rencontre autour des œuvres et des artistes
16h

Duo Adela

Dimanche 22 mars 2015 à 17h

Auditorium Hector Berlioz

Voix et guitare ont, tout au long de l'histoire de la musique, constitué un couple fidèle traversant les styles, les époques et les civilisations. Le duo, composé de la chanteuse Caroline Montier et du guitariste Bernard Michel, propose un moment de cette

aventure, s'appuyant sur les répertoires traditionnels, classiques et populaires.

Avec : Caroline Montier, Chant
Bernard Michel, Guitare
Tarifs : 10 € (Tout public) et 5 € (Carte adhérent/fidélité et enfants)

Il était une fois... Duo Adela
Rencontre autour des œuvres et des artistes
16h



Festival Voix Mêlées

16^{ème} édition

Le festival Voix Mêlées, créé en mars 2001 par la ville des Pavillons-sous-Bois, est dédié à la musique vocale dans ses expressions les plus diverses. Le festival Voix Mêlées fait battre le cœur de notre Ville pendant une semaine.

Pour sa seizième saison consécutive, le Conservatoire Hector Berlioz continue à affirmer son credo initial et à développer son action dans divers domaines :

Culturel :

Création d'un événement artistique qui offre l'occasion, à un public des plus diversifiés, de découvrir ou

redécouvrir les expressions vocales d'une autre culture ou d'une autre époque (voix soliste, musique chorale, chant ethnique, musique ancienne ou moderne...).

Pédagogique :

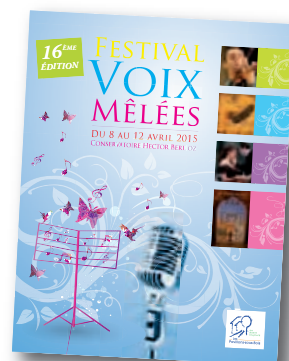
Concrétisation du projet chant-choral afin de valoriser le travail annuel des élèves mais aussi d'ouvrir leurs

perspectives culturelles et contribuer à leur épanouissement dans la société.

Géographique :

Nos partenaires se multiplient. Notre festival rayonne largement au-delà des murs du Conservatoire.

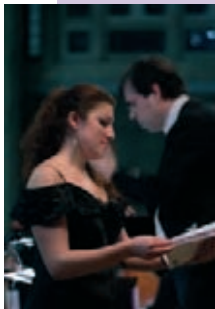
Plongez dans notre imaginaire !



La Messe du Couronnement de W-A Mozart

Mercredi 8 avril 2015 à 20h30

Eglise Notre Dame du Raincy



« Fait-il chaud ? Fait-il froid ? Je n'ai de vraie joie à rien », a écrit Mozart accablé par le deuil, avant l'écriture de la *Messe du Couronnement*. Surpassant son infortune, il compose un ouvrage solennel influencé par le calme et la sérénité, marquant d'un fer rouge le début d'une nouvelle musique spirituelle.

Cette messe traduit l'état d'esprit du compositeur. L'orchestre enchaîne solennité et énergie, la puissance du chœur laisse la part belle

à la pureté vocale des solistes...

Le sommet de la partition est l'*Agnus Dei*. Au lieu du chœur traditionnel et conclusif habituel, celui-ci s'efface devant un solo de soprano, haut moment de lyrisme.

Très vite, l'ensemble recouvre ce moment d'abandon. Dans la fanfare des cuivres, l'œuvre se termine en apothéose, comme pour un réveil. Une nouvelle naissance après les épreuves.

Ce concert sera interprété par l'orchestre Sinfonietta sous la direction de Frédéric Loisel accompagné de l'ensemble Ars Lyrica, de la Maîtrise de Clamart, de membres de chorales d'Ile-de-France et de solistes de la classe de Chant lyrique du Conservatoire.

Tarifs : 10 € (Tout public) et 5 € (Carte adhérent/fidélité et enfants)

L'Histoire du soldat de Stravinsky

Jeudi 9 avril 2015 à 20h30

Auditorium Hector Berlioz

Imaginé par Stravinsky et Ramuz, *L'Histoire du soldat* est un théâtre ambulant, très modeste, raconté sous forme de fable. L'ensemble orchestre-conteur alterne subtilement les phases musicales et de dialogues, rythmant à merveille l'intrigue. Les instruments sont liés à la dramaturgie : le violon représente l'âme d'un soldat, et les tambours la diablerie. Un scénario malicieusement irrésistible.

L'histoire : alors qu'il rentre chez lui en permission, un soldat s'arrête au bord d'un ruisseau et se met à jouer du violon. A ce moment précis, le diable apparaît. Le démon souhaite acheter l'instrument aux sons enivrants, ce que l'officier refuse. L'être maléfique ne s'avoue pas vaincu. Il réitère sa proposition en lui offrant un échange : un livre ensorcelé contre son instrument à cordes. D'abord dubitatif, le soldat accepte. Et sans s'en rendre compte, il vient de vendre son âme au diable...

Avec l'orchestre Sinfonietta, sous la direction de Frédéric Loisel et Philippe Robert, conteur.

Tarifs : 10 € (Tout public) et 5 € (Carte adhérent/fidélité et enfants)

Une éducation manquée de Chabrier

Opéra

Samedi 11 avril 2015 à 20h30

Auditorium Hector Berlioz



Une soirée sous le signe de la joie, de l'insouciance et de la folie.

Des personnages hauts en couleurs, facétieux mais aussi émouvants, présenteront des extraits d'opéra sous le signe d'une éducation manquée.

Ce spectacle est mis en scène par Nathalie Spinosi et accompagné au piano par Agnès Rouquette.

Adaptation et mise en scène : Nathalie Spinosi
Direction Musicale et piano : Agnès Rouquette

Tarifs : 10 € (Tout public) et 5 € (Carte adhérent/fidélité et enfants)

La fiancée du soleil

Conte berbère de Mouloud Mammeri

Dimanche 12 avril 2015 à 17h

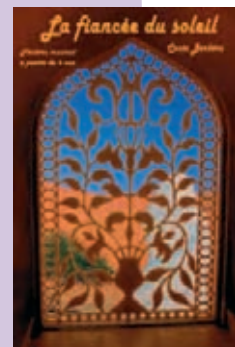
Auditorium Hector Berlioz

Il y a bien longtemps, dans le pays berbère, un jeune prince entreprenait la plus grande épopée jamais faite à travers le désert. Il part vers l'inconnu afin de sauver une mystérieuse princesse, la fiancée du soleil. Ali, un voleur rusé au grand cœur, accompagne le seigneur au péril de sa vie. A deux, ils brassent tous les dangers sur leur route jusqu'à tomber face au Djinn, un mauvais génie qui détient la bien-aimée...

Cette histoire vous propulse au cœur d'un voyage poétique, drôle et épique guidé par la musique, unissant guitare et bendir, un instrument à percussion connu dans tout le Maghreb. Les comédiens, au nombre de trois, jouent sur un décor multiforme et surprenant où, ensemble, ils entonnent des chants traditionnels berbères, imprégnant ainsi le public de cette culture mystique.

Un récit fantastique et dépayçant pour toute la famille, à découvrir absolument.

Tarifs : 10 € (Tout public) et 5 € (Carte adhérent/fidélité et enfants)



**Conservatoire Hector Berlioz
77-79 Allée Danielle-Casanova
93320 Les Pavillons-sous-Bois**

Tél. : 01 41 55 17 60

Cecas-Espace des Arts

BERENGÈRE KRIEF

Fraîche et moderne, girly et universelle, Bérengère Krief fait rimer cupcake et politiquement incorrect. Son spectacle qui affiche complet depuis huit mois au Point Virgule est un succès, tout comme son rôle de Marla dans BREF sur Canal +. Bref, ça cartonne.

Textes, Grégoire Dey & Bérengère Krief.

Mise en scène, Grégoire Dey.

Collaboration artistique, Nicolas Vital en accord avec Jean-Marc Dumontet.



Vendredi 6 mars 2015 à 20h30

Salle Philippe Noiret – Espace des Arts

(Placement assis numéroté - Réservation conseillée)

26 € (tout public)

21 € (carte fidélité)

IRISH CELTIC

Pendant plus de 2h30, les musiciens (Live), danseuses et danseurs sélectionnés parmi les meilleurs, vous feront partager leur enthousiasme et découvrir des chansons de légende pour vous transporter dans un spectacle étonnant, unique, à la fois enlevé, drôle et touchant !



DERNIERES PLACES DISPONIBLES !!!

Vendredi 27 mars 2015 à 20h30

Salle Philippe Noiret – Espace des Arts

(Placement assis numéroté - Réservation conseillée)

Cat. 1 : 36 € (tt public), 31 € (carte fidélité, - 18 ans)

Cat. 2 : 34 € (tt public), 29 € (carte fidélité, - 18 ans)

Cat. 3 : 29 € (tt public), 24 € (carte fidélité, - 18 ans)

BARBE BLEUE

L'Opéra Rap

Théâtre pour toute la famille à partir de 8 ans

Libre adaptation du conte de Charles Perrault, cet opéra-rap est une relecture moderne du mythe de Barbe Bleue. Un conte de fée d'aujourd'hui. Le véritable héros se révèle être une héroïne à la voix chaude et colorée, et le monstre n'est pas forcément celui que l'on croit.

Loin des clichés du rap actuel, l'ambiance musicale est composée d'un Hip-Hop savant qui joue avec les répertoires du blues, de la bossa et de la chanson pop. Les acteurs chantent, rappent et dansent en nous contant une belle histoire d'amour. Emotion, humour et délicieux frissons sont au rendez-vous de cette création.

Mise en scène : Sarah Mathon

Création musicale : Dr Nivu

Un mot sur la compagnie « L'île de la Tortue » :

Cette jeune et dynamique compagnie pavillonnaise a la volonté de créer des spectacles vivants ancrés dans l'air du temps. A travers ce qu'ils pratiquent le mieux : le théâtre et la musique. Et grâce à la culture qui les a vu grandir : le Hip-Hop.



Samedi 21 mars 2015 à 15h

Salle Philippe Noiret – Espace des Arts

(Placement assis numéroté - Réservation conseillée)

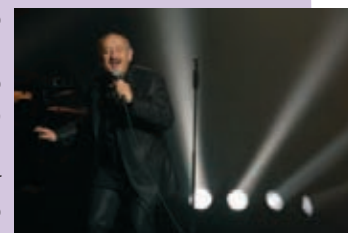
13 € (tout public)

8 € (carte fidélité, étudiant, - de 18 ans)

MICHEL JONASZ

Piano voix avec Jean-Yves d'Angelo / Saison 2

Avec le succès de leur Piano/Voix, Jean-Yves d'Angelo et Michel Jonasz ne veulent plus se séparer ! Ils ont donc décidé de proposer leur saison 2 ! "C'est chaque soir un plaisir de renouveler avec Jean-Yves. Comme s'il respirait ma façon de chanter... comme si je devinais les notes qui vont naître sous ses doigts. Une osmose parfaite ! Mais une expérience impitoyable ! La grande force de ce duo est le même amour toujours grandissant et partagé de la musique, et la même envie de ne faire qu'un avec le public. Le succès de ce spectacle vient de cette communion palpable et de notre enthousiasme à nous retrouver de nouveau ensemble sur une scène !" Michel Jonasz



Vendredi 10 avril 2015 à 20h30

Salle Philippe Noiret – Espace des Arts

(Placement assis numéroté - Réservation conseillée)

45 € (tout public)

40 € (carte fidélité)

PAVILLONS JAZZ FESTIVAL 10^{ème} édition



Pour les 10 ans du festival, nous vous proposons 8 concerts exceptionnels sur 4 jours ! Pendant le festival, toute la ville des Pavillons-sous-Bois jazzera avec des formations qui se produiront en plein air. Les commerçants présenteront des vitrines inédites aux couleurs de cette musique. Ne tardez pas, réservez vos places et fêter avec nous ce bel anniversaire !

Au programme :

Le jeudi 28 mai 2015 à 20h30

VERONIQUE HERMANN SAMBIN Sextet
MEM'ORY The music of Kid Ory

Le vendredi 29 mai 2015 à 20h30

SARA FRENCH SEXTET Swing manouche & chanson nabo-boléro
ANGELO DEBARRE & MARIUS APOSTOL Gipsy Unity

Le samedi 30 mai 2015 à 20h30

DOC SCANLON'S SWINGSTERS QUARTET avec Stéphane Seva
COSTEL NITESCU QUARTET invite Anne Ducros

Le dimanche 31 mai 2015 à 20h30

JEAN ROTMAN TRIO
DANIEL SIDNEY BECHET QUINTET avec Olivier Franc

CINEMA

UN CINEMA DE QUALITE POUR TOUS !

Bénéficiez des atouts de notre salle de cinéma ! Equipée depuis un an d'un projecteur numérique SONY 4K et d'un grand écran, elle offre une qualité d'image exceptionnelle. Vous y découvrirez une programmation variée touchant les petits comme les grands... Et surtout à des tarifs accessibles !

CARTE DE CINEMA à 41 €

Pour 10 places de cinéma valables pendant 1 an (+1 € pour l'achat de la 1^{ère} carte).

TARIFS CINEMA

Tout public : 6.80 €
Carte adhérent/fidélité : 5 €
Senior, mercredi : 5 €
Enfants (-12 ans) : 4.10 €

Infos pratiques

Téléphone : 01 41 55 12 80

Courriel :

espacedesarts@wanadoo.fr

Suivez-nous sur les réseaux

sociaux : Facebook

(espace des arts)

et Twitter (#spacedesarts93)

Consultez toute l'actualité du cinéma de l'Espace des Arts sur le site Internet :

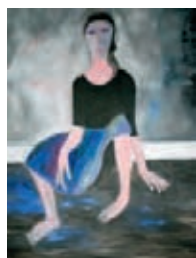
www.cecas.net

Pour réserver vos places, la billetterie est ouverte du lundi au dimanche de 14h à 19h30 et le mercredi de 10h30 à 12h et de 14h à 19h30

Si vous souhaitez recevoir la newsletter mensuelle, n'hésitez pas à envoyer un courriel.

EXPOSITIONS

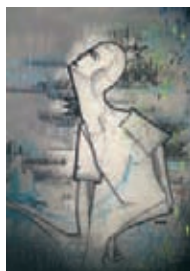
Du 21 février au 8 mars : Sébastien Ferrut – Peintures



Peignant des figures féminines souvent immobiles et concentrées, Sébastien Ferrut impose son style singulier et ses couleurs douces, pastels, pour une exposition qui sera à coup sûr tout en subtilité et en grâce !

Du 28 mars au 19 avril : Tiphaine Granger

Duo d'expositions plein de paradoxes réunissant Noah, artiste à l'inspiration graffiti, urbain fasciné par la ligne et la couleur et Tiphaine Granger, styliste de formation à l'univers créatif et débordant ! A eux deux, ils surpassent les codes !



Du 25 avril au 10 mai : 4 femmes 4 artistes



Bernadette Petit / Christiane Verpoux / France Giroud Canny / Lucie Esteve

Quatre univers plastiques contemporains se côtoient, s'entremêlent autour d'une exposition résolument féminine. Quatre visions plastiques singulières entre figuratif et abstrait alliant peinture et sculpture, mais aussi image numérique.

Le cercle d

Un choix d'ouvrages variés

Trois petites histoires de jouets - Philippe Claudel - Folio éditions Virgile



C'est un court recueil que l'on a envie de feuilleter à cette période de l'année, avec la curiosité d'un adulte qui espère retrouver les souvenirs d'enfance, l'atmosphère magique du soir de Noël, les jouets au pied du sapin, les histoires racontées par des êtres chers. Mais ces trois nouvelles se situent dans le contexte de la première et de la seconde guerre mondiale. Le jouet sert de révélateur à des vies brisées, auxquelles le souvenir d'un jeu de quilles, d'un pantin de bois, apporte une sorte de paix.

L'auteur des *Ames grises*, du *Rapport de Brodeck*, ouvrage couronné de nombreux prix littéraires, brosse avec lucidité des portraits. *Les mots simples*, emprunts de sensualité (importance de l'odeur du bois, du toucher) nous font réfléchir au sens de la vie, aux joies simples du quotidien, nous réconcilient avec les contraintes et les turpitudes de la vie moderne. Ces trois petites histoires de jouets nous redonnent-elles une âme d'enfant ?

Pascaline Aubier

J'avoue que j'ai vécu - Pablo Neruda - Editions Folio

En 2014, l'écrivain latino-américain Gabriel Garcia Marquez n'est plus. On est alors tenté de lire ou de relire, les œuvres de Pablo Neruda, dont on a commémoré en 2013, le quarantième anniversaire de la disparition.



Le livre le plus approprié pour un nouveau lecteur est sans doute *J'avoue que j'ai vécu*, l'œuvre autobiographique la plus complète. Ce livre n'est pas seulement le récit chronologique d'une vie, c'est une analyse des grands événements du vingtième siècle, qui conduit à une inévitable réflexion. Le fait que l'écrivain revendique en permanence sa vocation de poète dans un monde de violence, tout au long de ces années de guerres, civiles ou mondiales, de révolutions idéologiques, de luttes de libération et enfin de dictatures, ne peut pas laisser indifférent. Comment le non aligné Nehru, en Inde, ne peut-il voir en Pablo Neruda qu'un simple poète, alors qu'il vient de recevoir une distinction à Moscou de la part des autorités soviétiques ?

Ce livre est une bibliothèque. Sa capacité d'enrichissement est décuplée, si on le lit avec un accès à Internet qui permet d'exploiter son énorme foisonnement de références. Saviez-vous tout sur Paul Eluard, Louis Aragon ou Apollinaire ? Ce livre est une nouvelle entrée vers nos poètes familiers. De plus, les amateurs de voyages ne seront pas déçus. Notre terre au XX^{ème} siècle est passée en revue de l'intérieur, c'est-à-dire à la lumière des grands moments d'histoire qui l'ont bouleversée. Un grand monsieur, spontané, avec un cœur d'enfant naïf, montre les viscères des Amériques, de l'Europe, de l'Asie, dans les bruits sporadiques des canons de la guerre d'Espagne.

Gérard Bazabas

Les révoltés de Cordoue - Ildefonso Falcones - Editions Robert Laffont

Après *La cathédrale de la mer*, Ildefonso Falcones signe un roman tout aussi important et foisonnant, qui nous plonge dans une page de l'histoire d'Espagne. Pendant huit siècles d'occupation arabe, aux royaumes d'Al-Andalus au sud de l'Espagne, les chrétiens, les musulmans et les juifs vivent côte à côte dans la prospérité. La Reconquête catholique va imposer le joug de l'Inquisition.



Cordoue est le dernier bastion à tomber, et en 1568, les des expropriations, des injustices, des humiliations, des exactions à leur encontre, quelques musulmans se dressent contre l'opresseur. La révolte fomentée dans la vallée des Apujarras va entraîner le jeune héros, Hernando Ruiz ou Hamid Ibn Hamid, dans des aventures et des situations qu'il doit subir. Fils d'une mauresque, Hernando n'a pas de vraie place. Détesté par son beau-père, il ne trouve des bribes d'affection qu'auprès de sa mère, en l'absence du beau-père. Rejeté par les siens comme « nazaréen » à cause de ses yeux bleus, humilié en tant que « maure » par les chrétiens, il participe bien malgré lui à la sauvagerie et à la barbarie qui l'entoure. Quand il rencontre Fatima, il en tombe amoureux. Après avoir été mulétier pour les révoltés, esclave, dresseur de chevaux pour le roi Philippe, il devient lettré à la Cour, simulant une conversion. Il doit alors faire face à ses « frères » qui n'ont pas confiance en lui.

Dominique Pambrun

es lecteurs

pour tous les goûts.



Poison d'amour - Eric-Emmanuel Schmitt - Editions Albin Michel

Ce livre, qui vient d'être publié, est composé d'extraits de journaux intimes, ainsi que d'échanges de courriels entre quatre amies. Ces adolescentes ont toutes seize ans, et l'on découvre leurs états d'âme, leurs problèmes familiaux, leurs premières amours.

Au lycée, on monte une pièce de Shakespeare, Roméo et Juliette. Et, comme dans la pièce, cette histoire d'enfants se terminera en drame.

Sylvie Grenier



La place de l'étoile - Patrick Modiano - Editions Gallimard – collection Folio

En 1968, un jeune auteur de vingt-deux ans, Patrick Modiano, publie son premier roman. Le succès de l'ouvrage, qui entretient une frontière trouble entre l'autobiographie et la fiction, est immédiat. La place de l'Etoile fait sensation. Modiano, devenu célèbre, poursuit sa carrière d'écrivain. Il rédige des romans, des essais, des scénarios de films pour Louis Malle et Rappeneau, des chansons, participe au jury du festival de Cannes. Son œuvre a reçu en 2014 le prix Nobel de littérature, attribué « pour l'art de la mémoire avec lequel Modiano a évoqué les destinées humaines les plus insaisissables et dévoilé le monde de l'Occupation ».

La place de l'Etoile s'ouvre sur une histoire juive mise en exergue. En juin 1942, un officier allemand demande à un jeune homme où se trouve la place de l'Etoile ; le jeune homme désigne le côté gauche de son veston. Le roman devient un carrousel, une fantasmagorie habitée de personnages imaginaires et d'autres réels et bien incarnés, Drieu La Rochelle, le capitaine Dreyfus, Maurice Sachs, Marcel Proust, Céline, Freud... En quête de son identité, attaché à sa judéité, le narrateur Raphaël Schlemilovitch entretient avec eux des liens affectifs. Les perspectives temporelles sont entrecoupées, discontinues ; passé, présent, futur se télescopent. L'intensité dramatique du roman naît de la très vive sensibilité de l'auteur, des mystérieux mouvements de son imagination, de sa discrète érudition littéraire.

Geneviève Neubig



Littérature de jeunesse

Le jour où le Ciel a parlé - Evelyne Brisou-Pellen - Editions Rageot

Premier tome d'une série – *La Tribu de Celtill* – qui en compte cinq, ce roman en présente le héros. Celtill, jeune adolescent, décrit le quotidien de son village, à son avis « pas très normal ». Y vivent trois sortes d'habitants : les Romains (comme son père), les Gaulois (comme sa mère) et les "moitié romain moitié gaulois" (comme lui), tous relativement en paix. Plus tard se distingueront les je-m'en-foutistes !

Survient LA Catastrophe : la vandalisation des thermes fermés à tous jusqu'à leur inauguration par le gouverneur romain de la province. Dans un trou, on trouve une statuette de Sucellos, dieu gaulois de la mort. Cette provocation pourrait entraîner une flambée de violence et ranimer l'animosité entre les différentes communautés. C'est d'autant plus tragique que Caius, son père, et lui-même avaient la charge de veiller sur le chantier. Est-ce Septentrion, esclave présenté comme « pas menteur puisque muet... » qui les aidera ?

Cette intrigue est menée avec rythme, chaque chapitre se terminant par un rebondissement, le dernier ouvrant même adroitement sur la suite de la série. Mélange captivant entre histoire, aventures, suspense et mystère, avec en arrière-plan les problèmes liés à l'appartenance à une double culture, l'humour allégeant la gravité de ce dernier aspect.

Mireille Guilbert



Les rendez-vous de la bibliothèque

Depuis plusieurs mois, la bibliothèque municipale propose des animations gratuites à destination des Pavillonnais.

Lectures d'albums

pour les 3-8 ans de 16h à 17h

- Samedi 14 février 2015
- Samedi 28 février 2015
- Samedi 4 avril 2015
- Samedi 25 avril 2015
- Samedi 30 mai 2015
- Samedi 20 juin 2015



pour les 0-3 ans à 10h30

Un samedi matin par mois, l'équipe de la bibliothèque invite les parents et les enfants âgés de 0 à 3 ans à venir écouter des histoires spécialement conçues pour les plus petits.

- Samedi 21 février 2015
- Samedi 7 mars 2015
- Samedi 11 avril 2015
- Samedi 16 mai 2015
- Samedi 20 juin 2015

Petits déjeuners adultes

à 10h – Tous les deux mois

Au cours de ce rendez-vous, les nouveaux ouvrages coup de cœur de la bibliothèque seront présentés.

- Samedi 14 mars 2015
- Samedi 30 mai 2015

Sélection de la bibliothèque

• Manga adultes

Green Blood – Masasumi Kakizaki – Ki-oon (5 tomes)

Si vous avez aimé Gangs of New-York de Martin Scorsese, vous aimerez ce manga pour adulte. Western enragé et explosif où deux frères, Luke et Brad Burns, tentent de survivre chacun à leur manière dans les Five Points, immense ghetto ou échouent tous les laissés pour compte du rêve américain.



Bride Stories – Kaoru Mori – Latitudes – Prix inter génération du festival d'Angoulême en 2012

L'auteure nous entraîne dans l'Asie centrale au 19^{ème} siècle. On y suit Amir, jeune femme de 20 ans qui vient d'être mariée à un garçon de 12 ans. Elle découvre sa nouvelle famille, les nouvelles coutumes de ce clan. A travers le couple, on découvre la vie des clans nomades. Magnifique épopée servie par des dessins somptueux qui nous plongent avec réalisme dans le quotidien de cette famille.

• Fonds parents

Un fonds destiné à tous, dédié à la petite enfance. Des livres sur l'éveil, les soins, le développement du tout-petit. Quels livres lui lire, quelles activités faire ? Les massages, les petits plats, l'éducation, tous ces sujets sont abordés.

• Roman adolescent

Le livre de Perle – Timothée de Fombelle – Gallimard

Le dernier roman de Timothée de Fombelle est un manifeste pour l'imaginaire. Joshua Llian Perle a été exilé de son monde de féerie et envoyé dans notre réalité où plus personne ne croit aux fées. Il n'aura de cesse de trouver les preuves du monde d'où il vient et d'essayer d'y retourner pour retrouver l'amour qu'il a perdu.



• Documentaires adultes

La bibliothèque vous propose des documentaires sur les questions de société. N'hésitez pas à nous faire connaître vos suggestions et à partager avec nous vos lectures.

Rencontre avec François Beaune le 8 avril 2015 à 15h à la bibliothèque

Dans le cadre du festival littéraire HORS LIMITES organisé par l'Association des bibliothèques en Seine-Saint-Denis, la bibliothèque des Pavillons-sous-Bois recevra le mercredi 8 avril à 15h l'écrivain François Beaune pour son livre « *La Lune dans le puits* » aux éditions Verti-

cales. Nous vous invitons à venir le rencontrer.

Ce rendez-vous sera animé par les élèves du lycée professionnel Claude Nicolas Ledoux des Pavillons-sous-Bois, dans le cadre du projet du Prix littéraire des lycéens, apprentis et stagiaires de la formation professionnelle.

Cette action de la Région Ile-de-France est mise en œuvre par la Maison des écrivains et de la littérature.

La lune dans le puits

Entre décembre 2011 et avril 2013, François Beaune est parti collecter des histoires vraies autour du bassin méditerranéen.

Il a choisi d'en retranscrire environ deux cents. Odyssée insolite où nous sont livrés des moments de vie. Textes forts, bruts ou tendres où palpète une humanité bouillonnante.

Ce livre est à découvrir à la bibliothèque.

Sur inscription

Gratuit

Tarifs 2015 :

- Pour les Pavillonnais

- Jusqu'à dix-huit ans : gratuité
- A partir de dix-huit ans : 3.65 €
- RMIstes : gratuité

- Pour les non-Pavillonnais

- Jusqu'à dix-huit ans : gratuité
- A partir de dix-huit ans : 5.70 €

Horaires

Lundi : Fermeture hebdomadaire
Mardi et Vendredi : 14h-18h
Mercredi et samedi : 10-18h
Jeudi fermeture au public et accueil des groupes et des enfants des crèches

**Bibliothèque municipale
8, allée Robillard
Tél. : 01 48 47 95 54**

Horizon Cancer : appel aux bénévoles



Depuis 28 ans, Horizon Cancer, association reconnue d'utilité publique, est présente dans beaucoup de villes de la région parisienne, par ses permanences et à Paris dans le 20^e arrondissement. L'association a pour missions d'apporter conseil, aide et soutien aux personnes malades et à leur entourage tout au long du parcours de soins et même après.

Horizon Cancer souhaite, cette année encore, poursuivre son développement et ses actions grâce à l'arrivée de nouveaux bénévoles. Venez rejoindre l'équipe de bénévoles : une formation est assurée par les membres de l'association. Horizon Cancer recherche aussi une personne pour occuper un poste d'administratif familiarisé avec la comptabilité.

Pour tous renseignements, le siège social à Montfermeil est ouvert tous les après-midi de la semaine, sauf le samedi, aux heures de bureau.

Tél. : 01 43 32 79 77
Courriel : horizon-cancer@wanadoo.fr
Site : www.horizon-cancer.org

Club Yvonne de Gaulle : rendez-vous

Voyage 2015

Kos Mastichari, du 27 Septembre au 4 Octobre 2015

Hotel Club Gaïa Palace 4****

Activités, événements et sorties

- **Mercredi 11 février, l'après-midi**
Expo perles et bijoux au Club
- **Du 11 au 18 février**
Galerie Claudot
Artistica 2015 - Expo Peintures
- **Jeudi 12 février sur rendez-vous**
Esthétique
- **Mardi 17 février à 14h30**
Venez fêter Mardi Gras au Club
- **Jeudi 26 février à 14h30**
Théâtre au Club - Carmen de Bizet

- **Lundi 2 mars à 15h15**
Bowling Expert avec la WII
- **Mardi 10 mars à 15h15**
Medley de photos des différents voyages du Club
- **Jeudi 12 mars à 19h30**
Soirée Paëlla
- **Lundi 16 mars à 14h**
Tournoi de Belote
- **Mardi 17 mars à 15h**
Goûter Alsacien
- **Jeudi 19 mars sur rendez-vous**
Esthétique
- **Lundi 23 mars à 15h**
LOTO

- **Lundi 30 mars à 15h**
Expo chocolats et fleurs de printemps
- **Lundi 30 mars à 14h15**
Initiation à la mécanique Vélo VTT
- **Jeudi 2 avril, départ à 7h45**
Sortie journée dans l'Eure
"Passions et Métiers d'antan"
- **Mercredi 8 avril à 14h30**
Bal de Pâques
- **Mardi 14 avril à 14h15**
Terrain de boules - Concours mixte

Club Yvonne de Gaulle
39, allée Jean-Baptiste-Clément
01 48 48 25 02

Salon d'automne

Comme chaque année, l'association des Reflets des Arts de l'Aulnoye a organisé une exposition, du 8 au 23 novembre, à la Galerie Jean-Baptiste Claudot. Lyne Outin, artiste-peintre et sculpteur était l'invitée d'honneur. Le thème de cette année portait sur les variations d'un tableau de Watteau, « la gamme d'amour ». D'autres thèmes ont aussi été abordés pendant cette exposition.

Au cours de ce salon, 3 classes de l'école Monceau ont visité l'exposition et ont voté pour leur œuvre préférée. Le CE2 de Mme Koreeawa : un grand crâne photophore en émaux

cloisonnés de Marie Nadège Hangard. Le CE2 de Mme Lefevre : « escadrille Lafayette », tableau à l'huile de Jacques de Pooter.

Le CM2 de Mme Giraud : « la viole d'amour », tableau à l'huile de Frédéric Payen.

Nous les remercions chaleureusement pour leur visite.

Un tirage au sort a clôturé cette manifestation et a désigné les gagnants de la loterie.

Reflets des Arts de l'Aulnoye
Dominique Renault :
06 80 43 84 67
dreno@live.fr



La Semaine de la Photo 2014

L'automne Photo annoncé par le Photo Club Pavillonnais a commencé par les expositions à la galerie Jean-Baptiste Claudot de l'Espace des Arts Manhattan – Tour à tour de René-Augustin Bougourd et Didier Vattier en septembre et *Sales temps pour la photo* en Grand Format du PCP en octobre. Du 15 au 22 novembre dernier, il s'est clôturé par la 12^{ème} édition de la Semaine de la Photo des Pavillons-sous-Bois.



Les visiteurs ont pu découvrir le travail visuellement complémentaire de 2 invités d'honneur : Guillaume Bily, pour *L'heure bleue des crépuscules norvégiens*, et Thierry Mamberti, pour *La poésie* et le graphisme des lieux abandonnés. Sans oublier l'inventivité, l'imagination et le professionnalisme des élèves de l'école de photo EFET, invités à montrer le savoir-faire de la génération montante, ainsi que les concurrents du Grand Prix d'Auteur (séries de 11 à 20 photos sur un même thème) et du Prix d'Auteur 2 (séries de 6 à 10 photos sur un même thème) de l'URAPNEIF (Union Régionale de la Fédération Photographique de France).

Les photo-clubs de la région et le PCP complétaient l'ensemble en proposant plus de 600 photos sur les cimaises de la salle Mozart et du hall de l'Espace des Arts. A noter, aussi, les appareils photo de la collection de M. Paulin, photographe bien connu des Pavillonnais.

Serge Delrieu, Conseiller municipal délégué à la Culture et à la Communication, a présidé le vernissage de l'exposition et les palmarès des concours de l'URAPNEIF en soulignant l'énergie employée à la réalisation de cette manifestation par l'ensemble de ses acteurs, locaux, régionaux et invités.

Une conférence de Thierry Mamberti a permis de mieux comprendre les particularités du projet URBEX. Delphine Bonnet, de l'école EFET, a présenté aux élèves du collège Tabarly les métiers de l'image. Enfin, Véronique Durruty, invitée d'honneur 2013, a assuré une séance de dédicace de son livre *Woman book*, en partenariat avec la librairie Le Chat Pitre.

Côté image projetée, le 21 novembre, le Gala de la 3^{ème} Image n'était pas moins riche. Dans la salle de cinéma, avec la qualité 4K de la projection et du son 7.1 (les connaisseurs apprécieront), le public nombreux a pu apprécier 12 montages audiovisuels qui brassaient des thèmes aussi variés que Monet ou Guy Béart, le Sahara ou la Norvège, l'apocalypse ou les droits civiques, la fidélité ou l'absence, les gratte-ciel new-yorkais ou un petit jardin en Corse avec une étonnante diversité de styles. La part belle a été donnée à ce qui caractérise l'art audiovisuel des images fixes, cette fameuse troisième image qui apparaît dans le fondu de deux autres, si difficile à réussir et pourtant bien présente cette année.

Le Photo Club Pavillonnais a tenu à saluer la mémoire de son fondateur, Jean Clément (en 1947), en récompensant par un trophée 3 photos, des auteurs des clubs de la région. Bernard Sanch, diaporamiste et photographe reconnu, longtemps membre du PCP, disparu l'an dernier, a été également honoré par un espace qui lui était dédié et surtout par le Prix Bernard Sanch, remis par sa fille Nathalie, Claude Klautzmann, auteur du montage, Revoir Négrine, plébiscité par le public de l'an dernier.



Les Palmarès

Grand Prix d'Auteur

- 1^{er} : Robin Santus (Oissery) : Berlin
- 2^{ème} : Benoit Boudin (Oissery) : Vibrations
- 3^{ème} : Eric Bessat (Vaires-sur-Marne) : Un Paris flou
- Coup de Cœur Dominique Grand-Mouglin (Aulnay-sous-Bois) : Les invisibles

Prix d'Auteur 2

- 1^{er} : Agnès Mallez (Oissery) : Rêves d'Asie
- 2^{ème} : Olivier Gouvien (Vincennes) : Quatorze
- 3^{ème} : Christophe Cellard (Oissery) : Dép'Art CDG
- Coup de Cœur Caroline Flornoy (Aulnay-sous-Bois) : Haïku
- Coup de Cœur Marc Trigalou (Aulnay-sous-Bois) : Paris sous la neige

Trophée Jean Clément

- 1^{er} : Jacques Leleu (Montreuil)
- 2^{ème} : Gérard Ducayron (Gagny)
- 3^{ème} : Claude Blondel (Le Raincy)

Prix Bernard Sanch du Gala de la 3^{ème} Image

- 1^{er} : Guillaume Bily : Crépuscule des Cieux
- 2^{èmes} : Maurice Ricou : Bleu
- René-Augustin Bougourd : Tour à tour
- 4^{ème} : Maurice Guidicelli : Question de culture
- 5^{ème} : Pierre-Marie Artaux : Rosa Parks

Photo Club Pavillonnais
Réunion le vendredi soir à partir de 21 h
171 avenue Jean-Jaurès
Courriel : photo.club.pavillonnais@gmail.com
Site : www.photo-club-pavillonnais.com

Association Pavillonnaise pour la Jeunesse et la Culture : des loisirs pour tous !



CLUB ESCAPADES ET DECOUVERTES

Le club Escapades et découvertes organise toute l'année avec ses adhérents des sorties et des voyages en France et à l'étranger. Il vous propose prochainement les visites suivantes :

- Musée Zadkine, le jeudi 8 janvier 2015,
- Cathédrale St Alexandre Nevsky - Eglise russe orthodoxe, le jeudi 5 février 2015,
- La Butte Montmartre, le jeudi 5 mars 2015.

APRES-MIDI JEUX

Public : tout public

Samedi 28 février 2015 de 14h à 18h
APJC, Le Bar'Ouf

L'APJC organise un après-midi jeux de société. Animation ouverte à toutes et à tous.

LE CLUB ADO

Public : adolescents 11-17 ans

Du 14 au 28 février 2015 (vacances d'hiver) - APJC

Les animations se déroulent soit à l'APJC, soit en extérieur à travers un programme riche et varié d'activités (sorties sport et culture) ou pour simplement se retrouver entre copains.

Le club ado accueille aussi les jeunes toute l'année, hors vacances scolaires, le samedi de 14h à 18h pour les 11-14 ans et les mardis, jeudis, vendredis et samedis de 18h à 19h pour les 15-17 ans.

NO'MADE QUARTET - Concert

Public : tout public

Vendredi 6 mars 2015 à 20h30
Bar'Ouf, APJC

Concert de jazz teinté de diverses influences de pop et de latin jazz.

Tarif tout public : 7€ / adhérent(e) : 4€



BAR'OUF CITOYEN ! - café citoyen

Public : tout public

Mardi 10 mars 2015 à 19h - Bar'Ouf, APJC

Discuter, débattre des sujets de société et, pourquoi pas, inventer ensemble des réponses aux questions posées et faire valoir votre pouvoir d'agir ? Voilà tout l'enjeu du Bar'Ouf citoyen.

C'est dans la lignée des cafés citoyens que l'APJC a organisé deux rencontres de ce type lors desquelles vous avez pu aborder de nombreux sujets comme l'égalité homme-femme ou la réforme du congé parental.

Réservez votre soirée et surveillez l'affichage en ville qui vous annoncera le prochain grand sujet abordé !

Entrée libre.

CAF'CONC'

Public : adolescents/adultes

Samedi 14 mars 2015 à 20h30 - APJC, Le Bar'Ouf - Concert avec les groupes Solana et S17

Qu'il s'agisse de variété ou de rock, les musiciens de l'APJC vous proposent régulièrement des concerts au Bar'Ouf.

Entrée libre.

COUNTRY FEVER 4 - Soirée dansante

Public : adultes

Samedi 11 avril 2015 à 20h30 - Espace des Arts, salle Mozart

Envie de danser, d'écouter l'une des musiques les plus populaires des États-Unis ?

Pour cette quatrième édition, le grand bal du Country Fever se déroule en soirée dans la très belle salle

Mozart de l'Espace des Arts, au dance floor qui invite à danser. Le bal est animé par Sandra de *Temps Danse Loisir* et Chris Michael, compositeur franco-américain, passionné de Rock N'Roll et de Country, qui partage son temps entre Paris et Nashville. Chris Michael apportera aux Pavillons-sous-Bois un vent venu tout droit des États-Unis.

Dress code et playlist seront disponibles auprès de Sandra.

Réservation et billetterie 06 30 16 83 26

Tarif tout public : 10€ / adhérent(e) : 8€



ECHAPPEES VERTES

Public : tout public

Samedi 18 avril 2015 à 11h

Ferme biologique en Seine et Marne

Visite d'une ferme biologique en Seine et Marne.

Transport en minibus et en covoiturage. N'oubliez pas votre pique-nique !

Tarif : 1 €

Renseignements et inscriptions à l'accueil auprès de Nathalie, Patricia ou Micaël ou par courriel à animationloisirs@apjc.org

APRES-MIDI CONVIVIALES

AU BAR'OUF

Tout public

Les mercredis de 10h à 12h30 et de 14h à 18h - APJC

Que vous passiez pour une pause-café, retrouver des amis, discuter de sujets de société ou attendre votre enfant lors de son activité, deux salles sont à votre disposition (l'une appropriée aux tout-petits accompagnés de leur parent, l'autre tout public). Livres, jeux de société et journaux sont à votre disposition. Le thé et le café sont offerts (tarifs des autres boissons affichés sur place).

Le bénévolat à l'APJC

Vous souhaitez prendre part à la vie de l'APJC en partageant un peu de votre temps ?

Nous vous proposons de multiples actions où vous pourrez vous investir bénévolement, comme l'organisation de notre spectacle de fin d'année, de la course de baignoires flottantes de début juillet, ou bien encore de vous initier à la régie son/lumière ou d'accompagner des jeunes en difficultés scolaires.

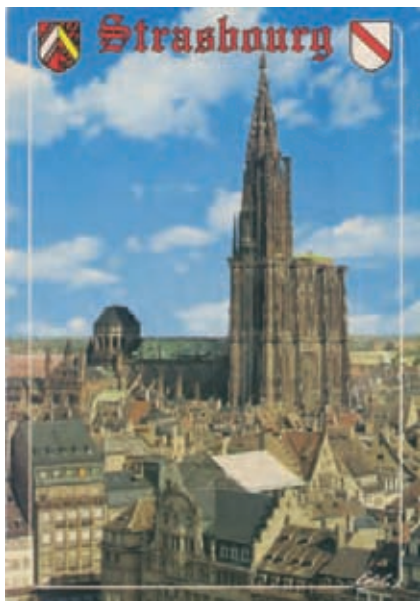
N'hésitez pas à vous rapprocher de notre équipe pour connaître les actions auxquelles participer. Notre accompagnement des bénévoles s'appuie sur une expérience éprouvée depuis près de 47 ans à travers la valorisation de leurs actions (convivialité, formation, livret bénévole utilisable pour la validation des acquis de l'expérience, etc.)

APJC : 01 48 02 07 79
23 allée Etienne-Dolet
93320 Les Pavillons-sous-Bois
Site Web : www.apjc.org
Courriel : infos@apjc.org

Cercle Philatélique et Cartophile

Millénaire des fondations de la cathédrale de Strasbourg

La Cathédrale Notre-Dame de Strasbourg sera mise en avant un peu plus cette année qu'à l'accoutumée puisqu'elle fête le millénaire de ses fondations. C'est effectivement en 1015 que débuta la construction de la cathédrale romane qui se situe à l'intérieur de ce qui était alors un camp romain de la huitième légion (on a découvert des vestiges d'habitations romaines datant du II^{ème} siècle). La cité strasbourgeoise se nommait alors Argentoratum.



Un sanctuaire romain dédié au dieu Mars occupe alors l'emplacement, jusqu'à une date inconnue. Au VIII^{ème} siècle, sous le règne de Charlemagne, une première cathédrale avec trois nefs et trois absides est décrite par l'évêque Ratald. La cathédrale est la proie des flammes à de multiples reprises, et en 1015 la première pierre d'une nouvelle cathédrale est posée sur les ruines de l'édifice carolingien. La construction de cette cathédrale durera jusqu'en 1055.

À l'origine, l'actuelle cathédrale gothique était conçue sur le modèle de Notre-Dame de Paris, avec deux tours carrées. Dès le début de la Réforme en 1517, Strasbourg a été l'une des premières villes à appeler au



changement. C'est Louis XIV qui a mis un terme à la domination protestante à Strasbourg, quand il s'est emparé de la ville après la guerre de Trente Ans. Le Roi a rendu la cathédrale aux catholiques en 1679, en même temps qu'une quarantaine d'églises de la cité.

Lors de la Révolution française, la cathédrale a dû affronter les assauts des Jacobins, et la flèche du clocher a été coiffée d'un bonnet phrygien géant, pour « vanter les vertus de la Révolution jusqu'en Allemagne ». Plus près de nous, lors de la seconde guerre mondiale, le Maréchal Leclerc fait le serment de ne déposer les armes que quand le drapeau tricolore flottera sur Metz et Strasbourg, et libère Strasbourg le 23 novembre 1944.



« Prodiges du gigantesque et du délicat » selon Victor Hugo, Notre Dame de Strasbourg, construite en grès des Vosges, est représentative de l'architecture gothique. Avec ses portails richement décorés, son beffroi qui contient le plus riche ensemble de cloches de France (son système de double sonnerie est unique en Europe), sa flèche qui culmine à 142,11 mètres, elle est une des plus visitées de France.

L'horloge astronomique est la grande attraction de la cathédrale grâce à son jeu d'automates. L'horloge indique l'heure, les calendriers (civil et religieux) et des données astronomiques.

La Rosace est sans nul doute une des plus belles réalisations de l'édifice. Imaginée et construite par Maître Erwin, l'un des bâtisseurs de Notre Dame de Strasbourg, elle est considérée comme la plus belle rose de toutes les cathédrales gothiques du 13^e siècle.



Pour la 16^e année consécutive, le Cercle Philatélique et Cartophile Pavillonnais organise le **Salon Multi-collections samedi 14 mars 2015** à la salle Mozart.

Il rassemblera de nombreux négociants pour des chineurs avertis à la recherche de pièces qui manquent à leurs collections, ou des visiteurs qui auront le plaisir de choisir entre papiers, disques vinyles, miniatures en tout genre, capsules de parfums, fèves, pièces et, bien sûr, cartes postales et timbres.

CPCP
Tél. : 01 48 48 27 56

DU 28 AU
31 MAI
2015

PAVILLONS JAZZ FESTIVAL

FÊTE SES 10 ANS !!

JEUDI
28/05
20h30

VÉRONIQUE HERMANN SAMBIN SEXTET
+ MEM'ORY THE MUSIC OF KID ORY DIRIGÉ PAR MICHEL BONNET

VENDREDI
29/05
20h30

SARAH FRENCH SEXTET SWING MANOUCHE ET CHANSON NAPO-BOLÉRO
+ ANGELO DEBARRE ET MARIUS APOSTOL GIPSY UNITY

SAMEDI
30/05
20h30

DOC SCANLON'S SWINGSTERS QUARTET AVEC STÉPHANE SÉVA
+ COSTEL NITESCU QUARTET INVITE ANNE DUCROS

DIMANCHE
31/05
17h

JEAN ROTMAN TRIO
+ DANIEL SIDNEY BECHET QUINTET AVEC OLIVIER FRANÇ

ESPACE DES ARTS
SALLE PHILIPPE NOIRET
144 AVENUE JEAN JAURES
93320 LES PAVILLONS-SOUS-BOIS

INFORMATIONS BILLETTERIE
01 41 55 12 80
www.espace-des-arts.fr

Egalement disponible dans les points de vente suivants :
Fnac, E. Leclerc, Cora, Cultura, Carrefour...
Et sur les sites www.fnac.com et www.ticketmaster.fr

Espace
des Arts

Retour percutant du Jujitsu Combat en compétition

Les élèves d'Alexandre Momcilovic (athlète de l'équipe de France Jujitsu) ont récemment participé à deux compétitions : le 10 janvier au Tournoi Régional de Pontault-Combault et le 7 décembre 2014, au Tournoi National d'Ile-de-France à Bretigny-Sur-Orge.



Cinq combattants Pavillonnais ont concouru et remporté un podium complet, une 5^{ème} et une 9^{ème} place. La persévérance de l'équipe a permis d'obtenir la deuxième place au classement des clubs participants.

Lors du Tournoi National, deux combattants n'ont pas démerité et ont affronté des rencontres difficiles d'où ils ne sortiront pas vainqueurs, mais heureux d'avoir combattu avec honneur et technique face à des adversaires de très haut niveau.

Stage de Jujitsu

Le premier stage de Jujitsu Combat a eu lieu pendant les vacances de fin d'année. Ce stage a permis aux volontaires de perfectionner leurs techniques et conditions physiques avant les fêtes et cela, dans l'optique d'aborder sereinement la rentrée. Cette expérience a été un franc succès et l'expérience sera renouvelée.

Afin de diversifier son activité « martial », le SEPJ a ouvert début janvier un cours de Self-Défense dispensé également par Alexandre Momcilovic, qui apporte son expérience et sa technicité pour apprendre à chacun l'essentiel de la défense en milieu urbain. Les cours se déroulent le samedi matin de 10h15 à 11h15, ce

qui permet ainsi aux parents des élèves du Judo Éveil de suivre cette activité sans aucune contrainte de garde d'enfants et de partager un moment sportif en famille.

Nouvelles disciplines au SEP Judo

Désormais le SEP judo propose le Laido, le Kendo et le Sport Chanbara au même titre que le Judo et le Jujitsu. Un cours de Jujitsu Ne-Waza, dit « brésilien », est également dispensé le vendredi soir afin de verrouiller les connaissances au sol.

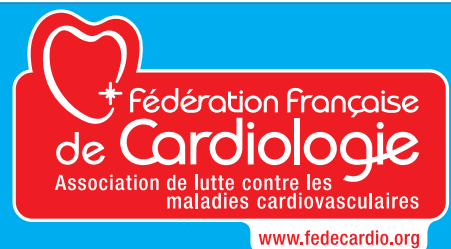


SEP JUDO
01 41 55 03 24

Stade Léo Lagrange
Les
parcours
du Cœur

Dimanche 12 avril 2015
de 10h à 13h

Entrée : 1 € au profit
de l'association FFC



SEP Athlétisme : saison cross

Après un début de saison marqué par de belles performances lors de diverses courses sur route (cinq podiums et un top 10), place à la saison de cross !

Les athlètes du SEP se sont mobilisés en masse, en novembre et décembre derniers, lors des cross du Val-de-Marne et de Neuilly-sur-Marne. Ils étaient en effet 40, toutes catégories confondues, à s'aligner au départ des différentes courses à Créteil, puis 48 à Neuilly-sur-Marne, dont 18 engagés sur le Championnat départemental de cross court,

qui se déroulait à cette même occasion. Grâce à tous ces participants, le SEP est apparu à de multiples reprises dans les classements par équipe. De bon augure pour la suite de la saison !

Profitons-en pour adresser un grand merci aux entraîneurs qui encadrent les jeunes et moins jeunes, et qui comme toujours, font un travail formidable. Aux parents et accompagnateurs également, qui font le déplacement et donnent de la voix pour insuffler un nouvel élan aux coureurs. Aux athlètes enfin, petits et grands, pour leur participation,

leur enthousiasme, et leurs encouragements les uns envers les autres.

Depuis la rentrée 2014, une animation baby-athlé proposant des activités pour les enfants de 3 à 4 ans a lieu tous les samedis matins au gymnase en présence (obligatoire) d'un parent. A ce jour, 5 places sont encore disponibles pour le créneau de 9h15.

Pour plus de renseignements :
06 68 16 08 67 après 19h.

<http://sep-athletisme.clubeo.com/>

SEP Tennis

Qualification historique au SEP Tennis !



L'équipe + 45 ans Dames remporte toutes ses rencontres régionales et évoluera en Championnat de France. Les joueuses du SEP Tennis battent Bondy 5/0, Romainville 3/2, Air France 4/1 et Rosny 4/1. Un grand bravo à Sandrine Mazilu, Mireille Briand, Kiki Caunet, Sophie Dubosc et au coach Youri Girard pour ce parcours sans fautes.

Bonne chance à elles pour représenter la ville des Pavillons-sous-Bois dans ce Championnat de France !

551€ récoltés au profit de l'AFM Téléthon

Avec plus de 80 personnes à la soirée organisée par le club et grâce à la vente de nounours et autres gadgets, 551€ ont été versés à l'AFM. Une soirée placée sous le signe de la bonne humeur grâce aussi à un grand quiz musical animé par Ludovic Reveau (qui restera dans les mémoires des participants), ainsi qu'à des animations sportives.

L'association met tout en œuvre pour faciliter l'intégration de tous au sein du club et beaucoup d'adhérents nouvellement inscrits ont participé à cette soirée.

avec le Père Noël et les peluches, déguster un verre de vin chaud, manger de la barbe à papa...et repartir heureux de ce moment de joie et de convivialité. Le SEP Tennis est très attaché à ces moments toujours très agréables pour ses adhérents.

Prochain rendez-vous à ne pas manquer : **samedi 7 mars 2015**. Grande soirée annuelle du club, salle Mozart.

SEP Tennis
contactseptennis@gmail.com

Père Noël au SEP Tennis

Comme chaque année, le Père Noël et tous ses amis sont venus rendre visite aux enfants du mini tennis et de l'école de tennis, le samedi 20 décembre. Chaque enfant est reparti avec un jouet offert par le club. Les 150 personnes présentes ont pu jouer au tennis



Préservons le commerce local

Le commerce a toujours occupé une place essentielle dans l'organisation de nos villes : il permet de structurer, parallèlement à d'autres fonctions, un espace central fédérateur.

Tout comme les établissements scolaires, les zones de chalandise font partie intégrante des éléments de choix de notre ville pour les nouveaux arrivants.

Ainsi, la présence de nombreux commerces sédentaires et forains contribue fortement à l'attractivité des Pavillons-sous-Bois.

On préférera certainement déambuler Boulevard de Chanzy et Avenue Victor-Hugo, ou au sein du quartier de La Basoche, à la recherche des meilleurs conseils plutôt que de s'abandonner aux méandres d'un grand centre commercial.

Ce qui prime, c'est le rapport humain et le relationnel.

Il en va de même pour nos artisans et entreprises : ce voisinage économique

favorise les échanges de savoir-faire, contribue au développement de notre commune, tout en rendant, jour après jour, de précieux services aux Pavillonnaises et Pavillonnais.

Et puis, il y a nos marchés, véritables animateurs de la vie locale : que ce soit La Basoche pour son ambiance village, où on a plaisir à se rencontrer, Chanzy que certains préféreront fréquenter tôt le matin ou au contraire au plus haut de la foule et, enfin, Les Coquetiers pour son côté intimiste ; chacun, dans son style, emporte notre adhésion.

Malheureusement, il arrive que des commerces ferment et ce en raison essentiellement du changement de nos modes de consommation. La municipalité ne peut intervenir dans le choix du secteur d'activité des commerces lors des cessions ; c'est pourquoi la commune souhaite, comme le prévoit la loi, définir un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'arti-

sanat dans lequel pourra s'appliquer un droit de préemption.

De plus, la ville suit avec intérêt les prêts d'honneur accordés lors de la création d'entreprises ou de commerces pour les aider à améliorer leurs équipements.

C'est au travers de la Maison de l'Emploi et de la Mission Locale que la Ville soutient l'emploi. Ce sont des dizaines de postes qui sont créés chaque année sur notre commune où la vitalité va croissante : l'aménagement à venir de la zone industrielle de la Poudrette ne démentira pas cette tendance.

Il faut persévérer, en ayant toujours à l'esprit de faire venir à nous talents et investisseurs. C'est tous ensemble que nous préserverons l'attractivité de notre ville en y maintenant un dynamisme élevé et en cultivant la convivialité.

La Majorité Municipale

Liberté, je crie ton nom !

En janvier, la France a traversé une tragédie d'une gravité exceptionnelle et sans précédent. Nous partageons l'indignation, l'émotion et la colère qui se sont exprimées dans notre pays. Nous rendons hommage aux 17 victimes de la barbarie, qui ont été lâchement assassinées : des journalistes, des policiers, des salariés, des Français de croyances et d'opinions différentes. Nous pensons à leurs familles, leurs proches, leurs confrères. Nous saluons aussi l'efficacité des forces de l'ordre.

Au travers de l'assassinat de nos compatriotes, les terroristes ont voulu attaquer les valeurs fondamentales de la République française : la liberté d'expression, la liberté de conscience, la fraternité, la tolérance. Ils ont voulu atteindre le droit à l'impertinence et à l'humour. Ils ont voulu détruire la laïcité c'est-à-dire le libre choix de croire ou de ne pas croire.

Dimanche 11 janvier 2015, journée historique, plusieurs millions d'hommes et de femmes se sont levés en masse, partout en France, dans le calme et la dignité. Comme nous, ils ont ainsi exprimé leur refus absolu de l'intolérance, de l'antisémitisme, de l'islamophobie, du racisme et du fanatisme. Nous avons ainsi marché et entonné la Marseillaise avec de nombreux Pavillonnais qui ont manifesté leur attachement à la liberté et à la démocratie.

Cette formidable mobilisation ne doit pas rester sans lendemain. François Hollande, Manuel Valls et le gouvernement ont été indiscutablement à la hauteur de la situation. Nous devons à présent en tirer des leçons pour l'avenir. La sécurité de tous doit être assurée, car on ne peut exercer sa liberté sans être protégés. Certains services de l'Etat devront être dotés de moyens supplémentaires afin d'amplifier la lutte

contre le terrorisme. Le Parlement devra débattre des mesures législatives nécessaires pour ce combat. La République doit s'appuyer sur son école pour -plus que jamais- arborer ses valeurs.

Nous pensons aussi que chacun doit œuvrer pour défendre les valeurs de la République en luttant au quotidien contre toutes les formes d'intolérance, tout propos, toute action qui portent atteinte à nos libertés, si chèrement acquises par nos aînés.

Restons fidèles à l'esprit du 11 janvier 2015 ! Défendons toujours et partout la fierté de vivre ensemble dans ce pays unique au monde qu'est la France !

Cet article a dû être remis le mardi 20 janvier 2015.

**S.Calisir, B. Deny, J-F. Chleq,
conseillers municipaux
socialistes.**

Monoxyde de carbone : un gaz extrêmement dangereux !

Avec le retour du froid, l'utilisation des systèmes de chauffage et/ou de production d'eau chaude sanitaire défectueux, des cheminées et des cuisinières vétustes, des braseros, des groupes électrogènes etc... dans les habitations peut causer une asphyxie due au monoxyde de carbone contenu dans les gaz de combustion.

Le monoxyde de carbone ou CO est un gaz dangereux. Il est incolore, inodore, sans saveur, indétectable par les sens et se mélange parfaitement à l'air ambiant.

Il n'y a pas de signe clair d'intoxication au monoxyde de carbone. Celle-ci peut se manifester par des maux de tête, vertiges, nausées, troubles de la vue et de l'ouïe, vomissements, malaises divers,

convulsions, évanouissements, coma voire la mort.

En présence d'une personne intoxiquée par le CO, il ne faut pas respirer dans les pièces polluées, ouvrir immédiatement les portes et les fenêtres, arrêter tout appareil suspect et faire évacuer les personnes présentes. Ensuite, appeler immédiatement un service d'urgence : pompiers 18 ou SAMU 15

RAPPEL : obligations des riverains en temps de neige

En cas de chute de neige ou de verglas, même si les services de la ville assurent le sablage des voies publiques, il appartient aux riverains de déneiger le trottoir situé devant leur propriété, conformément à l'**arrêté municipal 2003/007 portant obligation aux riverains pour l'enlèvement des neiges et des glaces.**

« En temps de neige et de glace, les propriétaires ou leurs préposés, les locataires, les occupants à quelque

titre que ce soit, les affectataires de bâtiments d'immeubles d'habitation, de boutiques ou de magasins généralement de tous les locaux ou terrains ayant immédiatement accès sur la voie publique, sont tenus de balayer la neige après grattage au besoin, et de casser la glace sur toute la longueur du trottoir bordant la propriété... »

Conseils d'entretien pour les occupants, qu'ils soient propriétaires ou locataires :

- Jeter du sable ou du sel afin d'éviter la formation de zone glissante.
- Racler ou balayer la partie de trottoir devant leur habitation.

Les propriétaires d'immeubles, propriétaires de pavillons, syndicats de copropriétaires et commerçants peuvent voir leur responsabilité civile engagée lorsqu'un piéton se blesse en glissant sur le trottoir gelé devant l'immeuble ou le magasin.

Pour sauver des vies, donnez votre sang

**L'EFS organise une collecte de sang
le mercredi 15 avril à l'Hôtel de ville**

L'EFS (Etablissement Français du Sang) souhaite une nouvelle fois rappeler qu'il n'existe pas de produit capable de se substituer au sang humain. Le don du sang reste donc vital pour des milliers de patients atteints de pathologies graves (cancers, leucémies...) ou de maladies génétiques.

Comment donner son sang ?

Pour donner son sang, il suffit d'être âgé de 18 à 70 ans, d'être en bonne

santé, d'avoir une pièce d'identité et de ne pas être à jeun.

Après une inscription administrative et un entretien confidentiel avec un médecin, le volontaire peut donner son sang s'il est reconnu apte au don. Une collation lui est ensuite offerte.

**Don du sang
Mercredi 15 avril 2015
13h30-19h30
Salle du conseil
Hôtel de ville**



SANTÉ - SÉCURITÉ - URGENCES PERMANENCES DES NUITS, WEEK-ENDS ET JOURS FÉRIÉS

Police : 17 - Pompiers : 18 - SAMU : 15

**PHARMACIES : GARDES DE WEEK-END ET
JOURS FÉRIÉS ASSURÉES JUSQU'À 21 H.**

FÉVRIER 2015

15	Pharmacie du chêne pointu	28, boulevard de Chanzy - Livry-Gargan	01 41 70 35 55
22	Pharmacie Bergougnieux	21 avenue Jean-Jaurès - Gagny	01 43 81 14 59

MARS 2015

1 ^{er}	Pharmacie Betrancourt	29, rue Henri-Barbusse - Montfermeil	01 43 30 43 49
8	Pharmacie Bonnet	1, avenue de l'Abbaye - Gagny	01 43 09 79 45
15	Pharmacie Budin	24/26 rue Jean-Jaurès - Gagny	01 43 09 03 45
22	Pharmacie Cohen	Centre commercial des Marronniers	01 43 30 23 07

Clichy-sous-Bois

29	Pharmacie Dallassera	Résidence des Bois du Temple	01 43 32 40 70
----	----------------------	------------------------------	----------------

allée de Gagny - Clichy-sous-Bois

AVRIL 2015

5	Pharmacie Derrier	173, allée de Montfermeil - Clichy-sous-Bois	01 43 02 13 53
6	Pharmacie Deutsch	1, place des Fêtes - Gagny	01 43 30 13 09
12	Pharmacie Djediouane	2, allée Notre Dame des Anges - Montfermeil	01 43 30 33 05

URGENCES MÉDICO-CHIRURGICALES 24h sur 24

Hôpital J. Verdier - Bondy - Tél. : 01 48 02 66 66

Clinique Vauban : consultations sans rendez-vous

De 9h à 21 h 7j/7 135 avenue Vauban - Livry-Gargan Tél. : 01 45 09 73 00

URGENCES PSYCHIATRIQUES

Centre d'Accueil : 13/15, rue Lucien-Chapelain - Bondy Tél. : 01 55 89 91 51

URGENCES MÉDICALES DE NUIT : En l'absence de médecin,

contacter le commissariat de Bondy. Tél. 01 48 50 30 00

PERMANENCE DES CHIRURGIENS-DENTISTES APRÈS 19H : 01 48 36 28 87

AMBULANCES : Ambulances Cassiopée - Tél. : 01 48 48 15 15

SÉCURITÉ

COMMISSARIAT DE BONDY : Tél. : 01 48 50 30 00 ou le 17

POLICE MUNICIPALE : Maison des services publics, allée de Berlin

Tél. : 01 48 02 75 37 • 06 03 21 20 39 • 06 34 28 66 05

PERMANENCE MUNICIPALE : Tél. : 01 48 48 20 94

GENDARMERIE : Tél. : 01 48 96 30 30

Etat-civil

La publication des actes d'état-civil est désormais soumise à autorisation des familles et ce, dans le respect de la vie privée de chacun, en vertu de l'article 9 du Code civil. Toute annonce de naissance, mariage ou décès ne pourra paraître que sur demande écrite des personnes concernées ou de leurs ayants droit, adressée au Service Population-Etat-Civil de la Ville.

MARIAGES

Novembre 2014

Karim MOUSSA-BENYACINE et Sabrina BOUMEDINE

Décembre 2014

Julien GIRINON et Gisèle PENSO
Azedine BOUHAFS et Nedjma LAYATI

Saïd IRZOUNI et Aouda LAHMEUR

NAISSANCES

Novembre 2014

Elikya BONGA NSONA née le 17 novembre 2014

Décembre 2014

Mahë NOULET né le 5 décembre 2014

Ilian MOCKBEL né le 15 décembre 2014

Rihame LOUAZZANI née le 17 décembre 2014

DÉCÈS

Décembre 2014

Eliane BURGUIERE décédée le 22 décembre 2014

Gérard CHAUVET décédé le 28 décembre 2014

**Retrouvez toutes
les permanences
sur le site Internet
de la ville :**

www.les-pavillons-sous-bois.fr

ACTUELLEMENT



GÉANT!

CIRQUE D'HIVER

NOUVEAU SPECTACLE BOUGLIONE

01 47 00 28 81

WWW.CIRQUEDHIVER.COM

POINTS DE VENTE HABITUELS ET GUICHETS DU CIRQUE 7/7



ANOUS PARIS



Lignes 01-1066133, 2-1066132 et 3-1066134 - S.E.S. des Fêtes Bouglione - RCS Paris B502015609

MONOPRIX

PAVILLONS-SOUS-BOIS

FAITES VOS COURSES

UN PEU BEAUCOUP

À LA FOLIE!

MONOPRIX LES PAVILLONS-SOUS-BOIS - PLACE OISSERY FORFRY
OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI DE 9H À 20H ET LE DIMANCHE DE 9H À 13H
PARKING GRATUIT*

*Voir conditions en magasin.

ON FAIT QUOI POUR VOUS AUJOURD'HUI? **MONOPRIX.fr**

Monoprix SA - SA au capital de 61 751 696€ - 14-16, rue Marc Bloch - 92110 Clichy - 552 018 020 R.C.S. Nanterre.

PROCHAINEMENT
**GRANDE
OUVERTURE**

JARDIN EN VILLE

> Les Pavillons-sous-Bois



93

Les Pavillons-sous-Bois

JARDIN EN VILLE

- > Une architecture contemporaine et raffinée
- > Des appartements du studio au 5 pièces
- > Intimité d'un jardin clos, parkings en sous-sol et commodités à proximité
- > Normes RT 2012

ESPACE DE VENTE : 54 avenue Aristide Briand - 93320 LES PAVILLONS-SOUS-BOIS



N° Vert 0 800 086 086

7 jours sur 7, Appel gratuit depuis un poste fixe

spirit

www.spirit.net